



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9726^e séance

Mercredi 18 septembre 2024, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} Fajon	(Slovénie)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Koudri
	Chine	M. Fu Cong
	Équateur	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Shea
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Dharmadhikari
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Japon	M. Yamazaki
	Malte	M. De Bono Sant Cassia
	Mozambique	M. Afonso
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Lambert-Gray
	Sierra Leone	M. Sowa
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2024/664)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2024/664)

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil de sécurité, j'informe les participants que, eu égard aux articles 37 et 39 du règlement intérieur provisoire, l'approche du Conseil consistera à ne prendre en considération que les demandes de participation qui ont été soumises avant le début de la séance.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Afghanistan, Inde, République islamique d'Iran, Kazakhstan, Ouzbékistan, Pakistan et Turkménistan.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ; M^{me} Sima Sami Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes ; et M^{me} Mina, intervenante représentant la société civile.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/664, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Otunbayeva.

M^{me} Otunbayeva (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Ministre des affaires étrangères, de présider personnellement l'important débat d'aujourd'hui sur la question de l'Afghanistan, qui s'inscrit dans un contexte toujours plus compliqué.

Trois ans après que les Taliban ont pris le pouvoir, des millions de personnes en Afghanistan éprouvent à juste titre des sentiments mitigés. D'un côté, la fin du conflit armé a donné lieu à une période de stabilité qu'on n'avait pas observée depuis des décennies. Elle a mis un terme aux pires abus associés à des décennies de guerre et

ouvert des perspectives de paix positive. Plusieurs mesures constructives ont été prises dans les domaines de l'économie, des infrastructures et des relations extérieures, afin de tirer parti de ces perspectives et de commencer à remédier aux nombreuses séquelles de la guerre.

Je crains toutefois de plus en plus qu'il s'agisse d'une occasion manquée. La population afghane est confrontée à une grave crise humanitaire et de développement, sur fond de baisse du financement international. Les autorités de facto sont en train d'aggraver cette crise avec des politiques qui ne se concentrent pas suffisamment sur les véritables besoins de leur population et qui compromettent son potentiel économique. En outre, des attentes toujours discordantes et une méfiance tenace entre les autorités de facto et de larges pans de la communauté internationale privent l'effort de dialogue diplomatique de l'élan dont il a besoin si nous voulons appliquer les recommandations issues de l'évaluation indépendante (voir S/2023/856).

Je suis très inquiète de ce que le plan de réponse humanitaire 2024 pour l'Afghanistan n'est financé qu'à 30 % : environ 900 millions de dollars ont été perçus sur les 3 milliards requis. À l'approche du dernier trimestre de l'année, rien n'indique que des ressources supplémentaires notables seront fournies. Contrairement à l'année dernière, il n'y a pas de réserve de fonds résiduels dans laquelle puiser. L'appui réel sur le terrain a sensiblement diminué.

Ainsi, 260 centres de santé statiques et mobiles fournissant des soins de santé primaires ont été supprimés, ce qui concerne 2,9 millions de personnes. De plus, selon les prévisions, 171 autres établissements de santé seront fermés dans les mois à venir. Près de 900 000 enfants gravement émaciés ne pourront pas être traités, en conséquence de quoi ils ont 12 fois plus de risques de mourir que les enfants en bonne santé. Les rations alimentaires ont dû être réduites de 75 % à 50 % dans des communautés déjà en situation d'urgence alimentaire. Cela a une incidence particulière sur les femmes et les enfants, qui représentent 80 % des bénéficiaires de l'assistance alimentaire générale.

Le nombre de programmes de déminage est passé de six à deux. Seuls deux donateurs accompagnent les projets de lutte antimines humanitaire en Afghanistan, alors que 4 millions de personnes vivent à moins d'un kilomètre d'une zone contaminée par des engins non explosés. Les enfants représentent 86 % des victimes d'engins explosifs.

Plus de 160 000 personnes touchées par les multiples tremblements de terre survenus l'an dernier dans l'ouest du pays vivent toujours dans des conditions précaires. Femmes, enfants, personnes handicapées et personnes âgées vivent dans des maisons endommagées dont la structure n'est pas sûre, et seront donc très exposés en cas de nouvelle catastrophe naturelle.

Jusqu'à 74 % des communautés rurales ont subi une sécheresse au cours des 12 derniers mois, dont près de 5 millions de femmes et d'enfants vivant dans des zones dépourvues d'accès à une eau sans risque sanitaire.

L'approche de l'hiver et le rapatriement possible, en provenance de pays voisins et d'ailleurs, de centaines de milliers d'autres Afghans sans papiers sont voués à aggraver ces problèmes immédiats.

Cette crise humanitaire est sur le point de se transformer en crise du développement, compte tenu de la croissance rapide de la population jeune en Afghanistan, d'une économie incapable de l'absorber et de la réticence des donateurs internationaux à fournir une aide au développement, principalement du fait des restrictions imposées aux déplacements et aux activités d'une moitié de la population.

Les autorités de facto n'auraient pas autant besoin de la charité internationale si elles mettaient à profit les ressources que recèle leur population tout entière. Je me suis récemment rendue plusieurs provinces du sud de l'Afghanistan. J'y ai rencontré une femme qui venait d'apprendre à lire grâce à des cours d'alphabétisation et qui m'a dit que l'un des plus grands avantages était qu'elle savait désormais qu'elle avait donné par erreur des médicaments périmés à ses enfants. Dans le même temps, les besoins humains les plus élémentaires ne sont pas satisfaits. La population manque d'eau pour les cultures, surtout depuis l'interdiction de la culture de l'opium. J'ai vu de mes yeux ces cruautés du sort, et j'ai parlé à des gens, y compris des agriculteurs, dans divers endroits. Nous continuerons de défendre énergiquement les droits de tous les Afghans, mais nous demanderons tout aussi énergiquement l'aide nécessaire pour ne serait-ce qu'assurer leur existence.

Parallèlement, nous tendons de remédier aux séquelles politiques du long conflit afghan. Dans la situation actuelle, l'Afghanistan est isolé de la communauté internationale. Certains responsables des Talibans, dont beaucoup sont des ministres de facto, sont soumis à des sanctions et ne peuvent voyager sans l'autorisation du Conseil. Les avoirs de la banque centrale afghane sont gelés, ce qui plafonne le potentiel de développement du

secteur privé, et les autorités de facto ne sont pas représentées dans les institutions multilatérales.

L'ONU a invité des représentants des autorités de facto à la troisième réunion de Doha, en juillet dernier. Cette réunion a donné aux États Membres et aux organisations internationales l'occasion de s'entretenir directement avec les autorités de facto de divers sujets de préoccupation. Durant la réunion, toutes les questions importantes, y compris les droits humains, ont été abordées. La délégation de Kaboul a entendu très clairement les préoccupations de la communauté internationale et elle a eu l'occasion d'y répondre. Comme beaucoup des envoyés spéciaux présents à Doha, j'ai jugé encourageante la participation constructive de toutes les parties. Le format de Doha a également permis aux envoyés spéciaux de s'entretenir avec des membres de la société civile afghane, y compris des femmes. Nous espérons que cela marquerait le début prometteur d'un nouveau dialogue plus concret, conformément aux recommandations issues de l'évaluation indépendante.

Cependant, l'adoption de la loi sur le contrôle des mœurs, peu après la réunion de Doha, a contrarié ce processus, intentionnellement ou non, en consacrant certaines des restrictions les plus lourdes imposées à la population afghane, que la communauté internationale avait déjà condamnées. Cette loi envoie un signal politique négatif au regard d'un dialogue véritable, un signal que nous ne pouvons pas laisser passer. Je l'ai clairement fait savoir à mes interlocuteurs en Afghanistan. Cette loi a été rédigée par un petit groupe d'érudits religieux qui n'ont pas consulté la population qu'elle concerne. Ses dispositions codifient les restrictions déjà imposées aux femmes et en ajoutent de nouvelles, aux femmes et à d'autres secteurs de la population. Elle confère, pour son application, des pouvoirs étendus et discrétionnaires au Ministère de facto de la promotion de la vertu et de la prévention du vice. Avec sa promulgation, cette loi a déjà commencé à susciter une grande inquiétude au sein de la population afghane.

Ma collègue, M^{me} Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, fournira plus de détails sur les effets de cette loi. On me permettra simplement de dire qu'elle aura vraisemblablement une incidence disproportionnée sur les femmes. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a déjà eu vent d'informations selon lesquelles des femmes sont empêchées de se rendre à leur travail dans des stations de radio, des chauffeurs refusent de conduire des femmes si elles ne sont pas accompagnées d'un homme de leur famille,

et la ségrégation et les codes vestimentaires sont appliqués plus strictement sur le lieu de travail. La MANUA continuera de suivre de près sa mise en application et les mesures dans ce sens.

Que ces dispositions aient été placées en dehors du champ de la discussion est particulièrement problématique. Cela signifie que l'un des principaux obstacles à la pleine réintégration de l'Afghanistan dans la communauté internationale ne peut pas faire partie du dialogue requis. Je remercie l'Organisation de la coopération islamique de ses échanges constants avec les autorités de facto. Je prends note de la déclaration publiée à l'issue du récent Sommet des Ministres des affaires étrangères à Yaoundé, qui souligne la nécessité de respecter pleinement les droits humains de tous les Afghans, y compris les femmes, les enfants et les personnes appartenant à des minorités ethniques, religieuses et culturelles.

Dans mes entretiens avec les autorités de facto, on me reproche souvent de transmettre des informations qui seraient trompeuses et négatives sur la situation en Afghanistan. Chaque pays a ses problèmes, et aucun gouvernement ne les résoudra en faisant comme s'ils n'existaient pas. J'ai souligné auprès des autorités de facto que nos observations étaient de bonne foi, et que c'est ainsi qu'elles devaient les accueillir, d'autant qu'elles sont dans l'intérêt du peuple afghan et de ses préoccupations quant à son avenir.

De même, la communauté internationale nourrit des inquiétudes fondées autour du terrorisme émanant de l'Afghanistan, malgré les dénégations des autorités de facto. Le dernier rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions (voir S/2024/556) met en exergue les préoccupations que suscite la présence sur le sol afghan de groupes terroristes, dont certains font peser une menace directe sur les voisins de l'Afghanistan. Le récent attentat perpétré devant la Haute Direction de facto chargée de la supervision de l'application des décrets, qui a fait au moins sept morts et plus de 20 blessés, rappelle que la menace terroriste en Afghanistan n'a pas été éliminée. Jeudi dernier, dans le centre de l'Afghanistan, l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan a exécuté une attaque qui a tué au moins 14 membres de la communauté chiite hazara. Nous devons trouver un mécanisme idoine pour répondre à ces préoccupations communes.

À bien des égards, les autorités de facto ont raison de dire que leurs réalisations n'ont pas été appréciées à leur juste valeur et que les restrictions internationales qui restent imposées à l'Afghanistan ont rendu la gouvernance plus difficile. Mais des politiques d'une sévérité

gratuite et une allocation des ressources qui semble nettement privilégier les questions de sécurité, plutôt que les besoins de la population, compromettent ces réalisations et le bien-être du peuple afghan. Nous n'en sommes pas moins déterminés à faire avancer le programme convenu à la troisième réunion de Doha et à exécuter le mandat de la MANUA, notamment s'agissant d'approfondir le consensus international sur l'Afghanistan, de créer les groupes de travail convenus, de maintenir toutes les voies de dialogue, de plaider pour que l'Afghanistan s'acquitte de ses obligations internationales, et d'appuyer le peuple afghan par tous les moyens possibles.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Otunbayeva de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Bahous.

M^{me} Bahous (*parle en anglais*) : Je suis heureuse d'avoir l'occasion aujourd'hui de présenter un exposé au Conseil de sécurité. Je remercie également la Slovaquie d'avoir axé ce débat sur les femmes et les filles.

Nous avons entendu évoquer aujourd'hui – et nous continuerons – la nouvelle loi des Taliban sur les mœurs, qui a été rendue publique le 21 août par le Ministère de facto de la promotion de la vertu et de la prévention du vice. Certes, cette loi était déjà en grande partie appliquée via divers décrets ou édits antérieurs des autorités de facto, mais elle franchit un nouveau plancher, alors que nous pensions qu'il n'était pas possible d'aller plus bas. Elle oblige les femmes et les filles à se couvrir entièrement le corps et le visage dès lors qu'elles ne se trouvent pas à leur domicile. Elle leur interdit de parler en public, d'utiliser seules les transports publics et même de regarder des hommes avec lesquels elles n'ont pas de liens de sang ou de mariage. Le Conseil le sait : cela vient s'ajouter aux décrets de ces trois dernières années qui établissent une ségrégation entre les femmes et les hommes dans la vie quotidienne et interdisent aux femmes de se rendre dans les salles de sports, les parcs ou les bains publics, entre autres. Cette loi est toutefois pire encore car, ses articles étant formulés de manière ambiguë, nous constatons déjà que, dans la pratique, ils sont sujets à une interprétation arbitraire. La police des mœurs se voit donc de fait accorder des pouvoirs étendus pour son application. En conséquence, les femmes afghanes ne craignent pas seulement ces lois oppressives ; elles appréhendent également leur application capricieuse. Il est véritablement inconcevable de vivre sa vie dans de telles conditions.

Non seulement la nouvelle loi sur le contrôle des mœurs établit une ségrégation entre les femmes et les

hommes, mais elle isole également les femmes des autres femmes. Selon nos sondages, seules 22 % des femmes afghanes déclarent rencontrer des femmes extérieures à leur famille proche chaque jour ou chaque semaine, tandis que 18 % n'en rencontrent jamais. Sans surprise, 90 % des Afghanes déclarent que leur santé mentale est mauvaise ou très mauvaise, la majorité des femmes déclarant que leur santé mentale se dégrade chaque trimestre et 8 % connaissant au moins une femme ou une fille qui a tenté de se suicider. Selon les résultats de nos enquêtes, 64 % des femmes ne se sentent pas du tout en sécurité lorsqu'elles sortent seules de chez elles, un pourcentage qui a augmenté au cours des derniers mois et qui continuera probablement d'augmenter en raison de la nouvelle loi. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi elles ne se sentaient pas en sécurité, 70 % d'entre elles ont attribué ce sentiment au harcèlement exercé par les autorités de facto. Il faut placer tout cela dans un contexte de crimes d'honneur, de châtiments corporels, de violence domestique et d'augmentation de la mortalité maternelle.

Nous ne devons pas oublier que les femmes ne sont pas les seules à souffrir dans cet environnement. Nos données montrent que les hommes se sentent moins en sécurité lorsqu'ils doivent accompagner des femmes. De nombreux hommes deviennent également, de fait, des agents d'exécution, ce qui détériore les relations avec leurs voisins et détruit la confiance et la cohésion sociales. Alors qu'on empêche des millions d'Afghanes d'aller à l'école, des millions de garçons afghans sont scolarisés, mais ne reçoivent que l'enseignement approuvé par les autorités de facto, et nous ne savons pas en quoi consiste le programme d'études.

Avant la promulgation de la nouvelle loi sur les mœurs, et malgré d'énormes risques, les femmes continuaient au moins de diriger des entreprises, de travailler au sein d'organisations pour l'amélioration de leur communauté, ou de protester contre l'injustice. En 2021, 88 % de ces manifestations se sont déroulées en plein air contre moins de la moitié en 2022. À l'heure actuelle, 94 % des manifestations sont organisées en ligne, les lieux et les identités étant cachés. La nouvelle loi sur les mœurs a également déclenché une nouvelle vague de protestations en ligne, où l'on voit des Afghanes chanter à visage découvert et les cheveux détachés, en signe de défiance à l'égard de la loi.

Ces interdictions continuent également de détruire les perspectives économiques globales de l'Afghanistan. Selon les prévisions, le produit intérieur brut (PIB) afghan devrait reculer de 5 % par an en raison de l'exclusion des

femmes de la population active, et de l'équivalent des deux tiers du PIB actuel d'ici à 2066 si la suspension de l'accès des femmes à l'enseignement supérieur est maintenue. Selon nos prévisions, la mortalité maternelle pourrait augmenter de 50 % d'ici à 2026 en raison de l'interdiction : des milliers d'autres Afghanes mourraient ainsi en couches chaque année, en raison de causes évitables et de choix politiques.

Je n'ai pas besoin de rappeler au Conseil les potentielles répercussions au-delà des frontières de l'Afghanistan. L'évolution de la situation en Afghanistan inspire des oppresseurs dans d'autres pays. Nous assistons à un recul mondial en matière d'égalité des genres et à l'instrumentalisation de la misogynie. La réponse apportée par la communauté internationale aux comportements extrêmes et inacceptables de l'Afghanistan permettra non seulement de donner la mesure de ce que nous sommes, mais elle sera également suivie de près par les acteurs politiques et les groupes armés d'autres pays et régions.

J'assure les membres du Conseil que si nous abandonnons les Afghanes, si nous cédon au fatalisme, si nous renonçons à nos principes, si nous détournons le regard et si nous retirons nos ressources, les répercussions sur notre lutte globale pour l'égalité des genres pourraient se faire sentir pendant des décennies. L'absence de femmes dans les prises de décisions, les débats et les accords les plus importants, que ce soit à Bonn, à Doha, à Sotchi ou dans d'autres instances, contribue à perpétuer le cycle de l'exclusion. ONU-Femmes implore le Conseil de sécurité et les principaux acteurs internationaux de tirer les enseignements du passé et des échecs qu'entraîne l'exclusion des femmes. Nous ne devons pas troquer les droits des femmes ou leur représentation contre un éventuel progrès marginal, que ce soit dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants ou dans celui de la prévention du terrorisme. Cette approche a échoué dans les années 90, elle échouera encore cette fois-ci. C'est pourquoi, au lieu de tourner le dos, nous devons tous faire un pas en avant, sur trois fronts.

Premièrement, nous devons investir dans les organisations de la société civile dirigées par des femmes et les renforcer, notamment par le biais d'un financement souple et à long terme. En Afghanistan, cela nécessite de modifier les mécanismes habituels et la gestion des risques. Mais notre capacité de soutien doit évoluer en fonction des réalités et des besoins.

Deuxièmement, nous devons consacrer au moins 30 % de l'ensemble des fonds alloués à l'Afghanistan à des initiatives ciblant directement l'égalité des genres et

les droits des femmes, en oubliant les interventions qui ne tiennent pas compte des questions de genre et les initiatives qui n'intègrent l'égalité des sexes que de manière anémique ou superficielle. Ces approches ne fonctionnent pas en Afghanistan. Les Afghanes continuent de faire preuve d'une résilience et d'un leadership remarquables en créant de nouvelles organisations de la société civile pour répondre à leurs besoins et à ceux des autres. Elles créent et gèrent également des entreprises qui non seulement subviennent aux besoins de leurs familles, mais servent également, et parfois soutiennent, leurs communautés. Nous devons appuyer ces efforts.

Troisièmement, nous devons cesser de normaliser les pratiques discriminatoires. Nous devons cesser de désigner des délégations entièrement composées d'hommes pour rencontrer les Taliban ou de limiter la présence des femmes aux fonctions administratives. Nous devons nous engager à respecter la parité des sexes dans les relations internationales avec les autorités de facto. Nous devons veiller à ce que toutes les instances de prise de décisions concernant l'avenir de l'Afghanistan intègrent les droits des femmes parmi leurs priorités et prévoient une véritable participation des femmes, que ce soit via des quotas pour chaque délégation ou par le biais de délégations de femmes.

Les Afghanes nous ont toujours dit qu'elles souhaitent que la communauté internationale facilite des pourparlers directs entre elles et les autorités de facto. Elles nous disent que nous les avons abandonnées, et cela doit changer. Nous ne prétendons pas que ces actions et d'autres changeront l'Afghanistan du jour au lendemain. Elles ne permettront pas non plus aux filles de retourner à l'école tout de suite. Mais elles sont réalisables, et elles sèmeront les graines du changement à l'avenir. C'est ce que nous pouvons faire maintenant, aujourd'hui, et c'est sur notre action ou notre inaction sur ces mesures extrêmement réalisables et pratiques que nous serons jugés, non seulement par les femmes et les filles d'Afghanistan, mais aussi par le monde entier.

Il est totalement compréhensible que, pour beaucoup, la situation des Afghanes puisse sembler insoluble et sans espoir. Je dis au Conseil que ce n'est pas le cas. La situation n'est pas désespérée et nous ne sommes pas impuissants. Nous pouvons décider maintenant de mettre notre volonté politique et nos ressources au service de notre solidarité avec les Afghanes. Nous pouvons décider maintenant de financer les organisations de femmes, les entreprises de femmes, le leadership des femmes et les services pour les femmes. Nous pouvons décider

maintenant de créer des espaces au sein de toutes les instances politiques accessibles aux Afghanes, afin qu'elles puissent être entendues directement.

En conclusion, nous pouvons agir. Nous pouvons redoubler d'efforts. Nous pouvons continuer d'avancer sans relâche sur un chemin long et ardu, mais qui a le mérite d'exister. J'implore à nouveau le Conseil non seulement de maintenir ce cap, mais aussi de s'y tenir avec une détermination renouvelée. Nous sommes aux côtés des membres du Conseil et de tous les partenaires pour mener à bien cette tâche ensemble.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Bahous de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mina.

M^{me} Mina (*parle en anglais*) : Bonjour. Je m'appelle Mina et je viens d'Afghanistan. Il y a trois ans jour pour jour, le 18 septembre 2021, j'étais en Afghanistan. Je voudrais lire une page de mon journal intime datant de cette période de ma vie, qui n'est pas si lointaine.

« Septembre, Qala-i Mahtab Qalam, Dasht-e-Barchi, Kaboul, Afghanistan.

Les temps sont durs. J'ai passé plus de deux semaines à pleurer et à me lamenter. Je dors toute la journée et toute la nuit parce que je ne veux pas affronter cette vie qui s'est transformée en cauchemar. Je pense à tous mes rêves et à tous mes objectifs qui sont aujourd'hui impossibles, à moins que je ne trouve un refuge et que j'aie dans un endroit où je sois en sécurité et où je reçoive un appui sur la voie de la réussite. Mais pourrai-je survivre ?

Je suis entre l'espoir et le désespoir. Si l'on examine la situation logiquement, il n'y a aucun moyen pour moi de quitter le pays. Mais je crois qu'il y a un dieu qui me regarde, qui peut rendre l'impossible possible. Je suis totalement brisée. On m'a privée de ma liberté. Ils choisissent ce que je dois porter, comment je dois me comporter, où je dois aller, avec qui je dois être et ce que je dois faire, et ils décident si je vais vivre ou mourir. À quoi bon vivre alors, si je ne suis qu'un robot contrôlé par d'autres ? »

J'ai quitté l'Afghanistan deux mois après la prise du pouvoir par les Taliban. J'ai survécu à cette vie, à ce chaos, à cette détresse, mais le chaos auquel j'ai échappé continue de toucher des millions de filles en Afghanistan.

Le 18 septembre 2021, je cherchais désespérément un moyen de m'échapper du pays pour survivre. Pour moi,

la survie ne signifiait pas uniquement que je pouvais rester en vie. La survie signifiait également que je pourrais vivre comme n'importe qui d'autre sur Terre, que je pourrais aller à l'école et travailler et que je pourrais choisir ce que je voulais faire de mon avenir, sans que quelqu'un d'autre ne décide pour moi. La survie signifiait que je serais considérée comme un être humain, et non comme un objet. En Afghanistan, ce n'était plus possible pour moi.

Je ne puis expliquer pleinement à quel point mon parcours a été difficile. J'ai dû faire rentrer toute ma vie dans un sac à dos et quitter tout ce que je connaissais de la vie, ma famille, mes amis, ma maison et mes souvenirs. Mais si les membres du Conseil me demandaient ce que je ferais si c'était à refaire, je ferais le même choix, parce que pour moi, l'autre choix était de rester, et rester aurait voulu dire ne pas aller à l'école ni travailler ni vivre avec un sentiment de liberté ou de dignité. Comment aurais-je pu vivre ainsi ? Comment quiconque peut-il vivre dans de telles conditions ?

Le temps qui s'est écoulé depuis que les Taliban ont pris le contrôle de l'Afghanistan a été marqué par des bouleversements et par un retour en arrière, en particulier en ce qui concerne le droit des filles à l'éducation. Je vais à l'université ici, alors que mes semblables en Afghanistan sont confinées chez elles, sans pouvoir aller à l'école. L'éducation est interdite si l'on naît fille en Afghanistan.

J'ai obtenu un diplôme en Afghanistan, et j'avais peur d'aller à l'école tous les jours. Mais j'avais encore plus peur de ne pas aller à l'école. J'estime qu'aucun jeune ne devrait avoir à choisir entre deux peurs.

En Afghanistan, les écoles étaient fréquemment la cible de la violence et du terrorisme, et sur chaque jour planait le spectre d'une tragédie. Le simple fait d'aller à l'école est devenu un acte de courage, car les élèves bravaient les dangers qui rôdaient à l'extérieur des salles de classe. Le déluge incessant d'attaques n'a laissé dans son sillage que dévastation, fauchant les vies d'élèves et de professeurs innocents et anéantissant les espoirs et les rêves d'innombrables familles.

Un jour, j'étais assise en cours de mathématiques avec mes camarades de classe, excitée à l'idée de passer au chapitre suivant, lorsque j'ai été arrachée à mon étude par un bruit assourdissant. Le chaos était indescriptible. Un moment plus tard, je me suis retrouvée dehors à observer les visages terrifiés de personnes qui couraient et se précipitaient pour tenter de retrouver leurs proches parmi les corps démembrés. J'ai vu le camion charger les dépouilles d'étudiants dont les cœurs, à peine un instant plus tôt,

battaient encore. Ils n'existaient plus. Il y a eu 25 morts et 57 blessés. Je me suis assise dans un coin, paralysée par ce que je venais de voir. J'étais épuisée. Je voulais hurler le plus fort possible : « Laissez-moi respirer, laissez-moi vivre, laissez-moi apprendre. » À chaque respiration, je me sentais chanceuse de pouvoir respirer de nouveau. Je me sentais chanceuse de pouvoir retourner à l'école.

J'étais de retour en classe avec mes camarades dès le lendemain. C'est ainsi que nous nous battions pour notre éducation, jour après jour. Malgré ces difficultés, la soif d'apprendre et l'espoir d'un avenir meilleur nous faisaient avancer. Nous nous accrochions à notre éducation avec une détermination inébranlable, sachant que c'était notre seul moyen de rompre les chaînes de l'oppression et de la pauvreté.

En dépit des circonstances pénibles, je garde de l'espoir pour l'Afghanistan. Je garde espoir parce que les filles emprisonnées chez elles conservent leurs livres, s'efforçant de s'éduquer et d'apprendre par elles-mêmes. Je garde espoir grâce aux filles qui ont le courage de demander l'égalité des droits. Ces filles attendent que nous les aidions à s'extraire de ce cauchemar.

Je dois cependant admettre que j'ai également peur. Je crains que, si nous n'agissons pas maintenant, il ne soit trop tard. La prochaine génération de filles afghanes grandira en croyant et en apprenant qu'une fille est inférieure et ne mérite pas d'être éduquée. Elles n'auront aucune idée de ce que signifie aller à l'école, avoir des droits et vivre dans la liberté.

La dernière phrase que j'ai entendu ma mère prononcer avant de quitter le pays a été, « Je suis heureuse de savoir que ton avenir sera différent du mien. » Dans sa voix, j'ai entendu l'écho d'une génération perdue, une génération de filles et de femmes qui ne pouvaient que rêver d'aller à l'école et de recevoir une éducation. Leurs rêves ne se sont jamais réalisés, mais elles ont veillé à ce que ce rêve se concrétise pour moi, pour leurs filles. Je ne veux pas que les femmes de ma génération répètent cette même phrase à leurs filles. Nous devons écouter les filles en Afghanistan et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin à cette oppression.

Quand je pense à la réalité de cette situation et de l'apartheid de genre en Afghanistan, j'en ai très gros sur le cœur. Les filles afghanes vivent dans un climat empreint de restrictions qui leur interdit l'accès à l'éducation, au travail et à l'épanouissement. Leurs vies sont encadrées par des contraintes politiques et sociales qui étouffent leur potentiel et anéantissent leurs rêves. Que peuvent-elles

faire dans un tel environnement ? Il vaut d'ailleurs mieux se demander, que sont-elles autorisées à faire lorsque leurs libertés sont supprimées et leurs aspirations jugées négligeables ?

Ayant grandi dans la société afghane, dominée par les hommes, au sein de laquelle les filles étaient souvent marginalisées et isolées, j'ai trouvé refuge à l'école. L'école était mon abri, l'endroit où je me sentais en sécurité. J'échappais aux tragédies de la vie en allant à l'école et en rêvant d'un avenir meilleur. L'école était l'endroit où j'avais l'impression d'être visible et entendue en tant que personne, en tant que fille. Les filles sont aujourd'hui plus vulnérables que jamais parce qu'elles n'ont nulle part où se réfugier. L'avenir est sombre et incertain pour les filles afghanes. J'implore les membres du Conseil d'être témoins de leur souffrance, de faire connaître leur situation et de défendre leurs droits humains fondamentaux face à l'adversité.

Je voudrais appeler les États, l'ONU, les organismes des Nations Unies, les organisations de défense des droits humains et les autres parties prenantes à plaider et à négocier pour permettre aux filles et aux femmes, en Afghanistan et dans le monde entier, d'exercer leur droit fondamental à l'éducation. Je les prie de mettre en avant l'éducation et la liberté des filles et des femmes dans leurs négociations et leurs débats sur la crise humanitaire qui sévit en Afghanistan. Je suis convaincue que les organisations internationales peuvent fournir une aide et des ressources précieuses pour autonomiser les femmes afghanes et promouvoir leurs droits et leur bien-être. J'exhorte donc les membres du Conseil à reconnaître et à faire cesser la ségrégation de genre en Afghanistan, pour les femmes, la vie et la liberté.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Mina de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à vous souhaiter chaleureusement la bienvenue, Madame la Présidente, au Conseil de sécurité. Je vous suis reconnaissant de présider cette importante séance.

Je tiens à remercier la Représentante spéciale Otunbayeva et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Bahous, de leurs mises à jour. Je remercie également M^{me} Mina d'avoir courageusement partagé ses expériences déchirantes avec nous, malgré la situation

difficile. Je vois dans son message un plaidoyer sérieux au nom des femmes et des filles afghanes.

Trois années se sont écoulées depuis le retour au pouvoir des Taliban. Je dois dire, hélas, que la situation sociale, économique et humanitaire en Afghanistan reste sombre. L'extrême pauvreté et les privations importantes des droits et des libertés persistent. Bien que la situation générale en matière de sécurité se soit améliorée, la menace terroriste reste présente. Les difficultés auxquelles fait face le pays sont aggravées par les catastrophes naturelles et les changements climatiques. Cette situation n'est pas viable, et ni l'Afghanistan ni ses voisins ne peuvent y remédier seuls.

Le Japon se félicite des résultats de la récente réunion des envoyés spéciaux qui a eu lieu à Doha, où les Taliban ont participé pour la première fois à une conférence organisée sous les auspices de l'ONU. Les Taliban ont exprimé leurs vues aux pays participants et ont entendu directement les préoccupations de la communauté internationale, en particulier en ce qui concerne la question des droits des femmes et des filles. Lors des discussions de suivi ultérieures sur la voie à suivre, le Japon a appuyé l'approche progressive de l'Organisation, et nous sommes prêts à apporter des contributions constructives dans tous les domaines susceptibles d'améliorer la situation.

Malgré la dynamique positive sur le plan international, les Taliban ont annoncé ce qu'ils appellent la « loi sur le vice et la vertu ». Le Japon est profondément préoccupé par cette nouvelle loi, car elle restreint davantage les droits des personnes, en particulier des femmes et des filles, et accorde aux inspecteurs des pouvoirs étendus pour son application. Il ne fait aucun doute que cela alimente l'inquiétude du peuple afghan et conduirait la situation en matière des droits humains dans une direction indésirable. Le Japon exhorte une nouvelle fois les Taliban à revenir rapidement sur leurs politiques discriminatoires et répressives. Il ne s'agit pas seulement de droits humains. Elles compromettent également la mobilisation internationale et les efforts de renforcement de la confiance, notamment le processus de Doha.

Les Taliban doivent écouter les voix du peuple afghan dans son ensemble. Pour envoyer un message clair dans ce sens, le Japon a organisé, il y a deux semaines, un point de presse conjoint au nom de 12 membres du Conseil. Je remercie les pays qui se sont associés à cette initiative. Ce message a été récemment renforcé lors d'un point de presse que vous avez organisé, Madame la Présidente. Nous espérons vivement que les Taliban le prendront au sérieux. Par l'intermédiaire de notre

ambassade à Kaboul, nous continuons à suivre la situation concernant cette nouvelle loi et à communiquer avec les responsables talibans.

Malgré la situation difficile, le Japon ne cessera pas d'échanger avec l'Afghanistan et d'appuyer la population sur le terrain. En juillet, le Japon a annoncé une nouvelle aide de 10 millions de dollars pour améliorer la santé et le bien-être du peuple afghan, tout en appuyant la réduction de l'offre et de la demande de drogues en Afghanistan par l'intermédiaire de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. L'objectif est de s'appuyer sur la nette réduction de la production de pavot qu'ont obtenue les Taliban et, espérons-le, d'améliorer l'environnement pour les femmes, ce qui constitue un élément important de l'autonomisation des communautés locales. Le Japon souhaite sincèrement contribuer à atténuer les souffrances du peuple afghan, et nous continuerons à faire ce que nous pouvons.

Enfin, nous saisissons cette occasion pour réaffirmer l'appui du Japon au rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et de la Représentante spéciale Otunbayeva. Nous sommes pleinement convaincus que la Mission doit être renforcée, et qu'un coordonnateur ou une coordonnatrice de l'ONU doit être nommé pour faciliter ce processus. À cet égard, nous nous félicitons de la récente nomination de la nouvelle Représentante spéciale adjointe, M^{me} Gagnon, et nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec elle. En notre qualité de rédacteurs chargés de ce dossier, nous continuerons à nous intéresser de très près à la situation en Afghanistan.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et la Sierra Leone, et de mon pays, le Guyana.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana remercient de leurs exposés M^{me} Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et M^{me} Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes. Nous avons également écouté attentivement la déclaration de M^{me} Mina.

Dans son rapport (S/2024/664), le Secrétaire général énumère une myriade de difficultés auxquelles le peuple afghan fait face, qu'il s'agisse de la faiblesse de l'économie, de la pauvreté persistante, de l'insécurité alimentaire, des

changements climatiques et des catastrophes naturelles, d'une situation humanitaire désastreuse ou des privations importantes de droits humains et de libertés fondamentales, en particulier pour les femmes et les filles.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'Afghanistan, ainsi que leur solidarité inébranlable avec le peuple afghan.

Le peuple afghan a besoin d'une aide internationale importante en ces temps difficiles. La troisième réunion de Doha, qui a eu lieu du 30 juin au 2 juillet, a représenté pour les Taliban une première occasion déterminante, et potentiellement porteuse de transformation, de dialoguer directement avec la communauté internationale et les principales parties prenantes. Pour faire fond sur cette réunion, nous appelons les Taliban à respecter les obligations internationales de l'Afghanistan, dans l'intérêt du bien-être du peuple afghan.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana estiment qu'il importe que la communauté internationale poursuive ses échanges avec l'Afghanistan et rappellent que pour parvenir à un développement durable, à la stabilité et à une paix durable en Afghanistan, il faut adopter une approche inclusive, qui s'appuie sur le respect des libertés fondamentales et des droits humains de tous et toutes. Le développement économique et social de l'Afghanistan ne sera possible qu'avec la participation de l'ensemble de la population.

Le profil de l'Afghanistan en matière d'égalité des genres pour 2024, publié par ONU-Femmes en juin, indique que depuis leur prise de pouvoir en Afghanistan en août 2021, les Taliban ont systématiquement pris pour cible les libertés et les droits fondamentaux des femmes et des filles, via plus de 70 décrets, politiques et pratiques qui

« imposent des tenues vestimentaires, limitent la liberté de circulation et restreignent l'accès aux possibilités de formation et d'emploi, ce qui, concrètement, fait disparaître les voix et les perspectives des femmes et des filles des espaces publics et empêche la réalisation de leurs droits humains naturels ».

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont profondément préoccupés par l'oppression accrue des Afghanes du fait de la nouvelle loi sur la moralité, qui porte sur la promotion de la vertu et la prévention du vice.

La récente série de consultations trimestrielles menées par ONU-Femmes, la MANUA et l'Organisation internationale pour les migrations en janvier et en février de cette année montre que seulement 1 % des femmes interrogées estiment qu'elles ont une influence sur la prise de décisions dans leurs communautés et que 64 % ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles quittent leur domicile seules, ce qui contraste fortement avec les 2 % d'hommes dans ce cas. Cette disparité montre clairement l'environnement néfaste dans lequel vivent les femmes et les filles en Afghanistan.

Nous avons également pris note de la réduction des salaires des femmes fonctionnaires, qui s'applique aux femmes « qui ne se rendent pas quotidiennement au travail ou n'exécutent pas leurs tâches conformément à leur description de poste », ce qui, selon la MANUA, touche 5 000 femmes fonctionnaires auxquelles les Taliban ont ordonné de rester chez elles.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent une nouvelle fois les Taliban à rouvrir d'urgence toutes les écoles et les universités afin de garantir l'accès des femmes et des filles à tous les niveaux d'éducation, et à revenir rapidement sur toutes les lois, politiques et pratiques qui sont discriminatoires à l'égard des femmes et des filles, qui portent atteinte à leurs droits humains et à leurs libertés fondamentales et qui limitent leur participation pleine, égale, sûre et véritable dans tous les domaines de la vie.

Nous déplorons l'application de châtiments corporels, qui constitue une violation des obligations internationales de l'Afghanistan en matière de droits humains.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana considèrent que la poursuite du dialogue régional avec l'Afghanistan sur l'économie, le commerce et le transit est bénéfique au développement et à la croissance économique de l'Afghanistan. Nous saluons les efforts déployés pour éradiquer la culture du pavot à opium, et nous demandons à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et à ses partenaires de continuer d'appuyer d'autres sources de revenus pour les ménages agricoles.

La situation de sécurité en Afghanistan reste préoccupante, compte tenu des attaques perpétrées et revendiquées par le groupe terroriste État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan dont sont victimes des citoyens afghans et étrangers. Nous condamnons tous les actes de violence et encourageons les Taliban à poursuivre leurs efforts pour lutter contre le terrorisme et assurer la sécurité des citoyens afghans. Nous invitons également les

pays de la région à intensifier les efforts qu'ils déploient de concert pour stabiliser la situation en matière de sécurité en Afghanistan afin que l'ensemble de la région puisse bénéficier des dividendes de la paix.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont préoccupés par le fait que des enfants continuent d'être tués et mutilés par des munitions non explosées. Nous réitérons notre appel à toutes les parties pour qu'elles prennent des mesures afin de neutraliser les engins explosifs et de sensibiliser aux risques qui y sont associés, comme il est recommandé dans les conclusions sur l'Afghanistan adoptées par le Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés.

La situation humanitaire en Afghanistan reste très préoccupante, plus de la moitié de la population ayant besoin d'une aide humanitaire. Nous prenons note du fait que, en dépit de certaines améliorations rendues possibles par l'aide alimentaire humanitaire et l'aide agricole d'urgence, 12,4 millions le nombre de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, selon les estimations. Nous saluons les contributions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui ont apporté un soutien crucial aux personnes touchées, et encourageons les bailleurs de fonds internationaux à accroître leur aide. Nous appelons les Taliban à lever les restrictions imposées aux travailleuses humanitaires afghanes, sachant que ces restrictions ont une incidence négative sur l'acheminement de l'aide humanitaire, en particulier pour les femmes et les filles.

Pour terminer, nous exprimons notre sincère reconnaissance à la MANUA et à la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Otunbayeva, pour leur dévouement et leur travail inlassable avec les Taliban et tous les acteurs concernés en vue d'améliorer la situation générale dans le pays.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Madame la Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères, de présider cette séance. Je remercie également la Représentante spéciale Otunbayeva et la Directrice exécutive Bahous de leurs exposés.

Le mois dernier a marqué le troisième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du Gouvernement intérimaire afghan. Face à la confusion laissée par le retrait précipité des troupes étrangères, les autorités afghanes ont travaillé d'arrache-pied pour stabiliser la situation en matière de sécurité, améliorer l'économie et les moyens de subsistance de la population et renforcer le dialogue et

la coopération aux niveaux régional et international. Cette dynamique n'a pas été facile à mettre en place.

L'Afghanistan reste aux prises avec de nombreuses difficultés. La récente loi sur le vice et la vertu a suscité des inquiétudes au niveau international, et nous notons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue de suivre et d'examiner ses implications pratiques. Nous appelons le Gouvernement intérimaire afghan à tenir compte des préoccupations légitimes de la communauté internationale et à prendre des mesures pour protéger efficacement les droits fondamentaux des femmes et des filles.

Toutefois, nous devons être conscients que les droits et les intérêts des femmes ne peuvent être réalisés dans le vide et que la diplomatie du mégaphone ne contribuera pas à régler le problème. Nous espérons que la communauté internationale aura une vision globale et objective de la situation en Afghanistan, qu'elle appuiera sa reconstruction pacifique et son relèvement économique, qu'elle l'aidera à éliminer les causes profondes de l'instabilité et du sous-développement et qu'elle créera des conditions propices à la sauvegarde des droits et des intérêts de l'ensemble de sa population, y compris des femmes.

Je voudrais mettre l'accent sur les points suivants.

Premièrement, la dynamique de contacts avec les autorités afghanes doit être maintenue. La Chine se félicite que l'ONU ait permis aux autorités afghanes d'envoyer, pour la première fois, des représentants pour assister à la troisième réunion de Doha et échanger avec toutes les parties. Nous espérons que la mise en œuvre des résultats de la réunion sera l'occasion d'encourager la communauté internationale à renforcer ses contacts et sa coopération avec les autorités afghanes, sur la base du principe d'un processus dirigé et pris en main par les Afghans, afin de renforcer peu à peu la compréhension et la confiance mutuelles et de trouver des moyens pragmatiques de surmonter les contradictions et les divergences. Afin d'encourager les contacts et le dialogue entre la communauté internationale et les autorités afghanes, le Conseil doit rapidement réactiver l'ensemble des exemptions à l'interdiction de voyager pour les membres du Gouvernement intérimaire afghan et ajuster le régime de sanctions établi en vertu de la résolution 1988 (2011) en temps opportun.

Deuxièmement, nous devons intensifier nos efforts pour aider l'Afghanistan à surmonter ses difficultés. Près de 24 millions de personnes en Afghanistan ont besoin d'une aide humanitaire et 12,4 millions de personnes

sont confrontées à une grave insécurité alimentaire, alors que moins d'un tiers des fonds humanitaires nécessaires sont disponibles. À l'approche de l'hiver, de nombreuses personnes en Afghanistan vont avoir du mal à survivre. Les donateurs traditionnels doivent investir davantage et plus efficacement dans les efforts d'aide et ne pas utiliser l'aide humanitaire comme moyen de pression politique. Les avoirs de l'Afghanistan détenus à l'étranger représentent des fonds vitaux pour le peuple afghan. Les États-Unis doivent les débloquer sans condition et les restituer intégralement aux autorités afghanes. Le développement est la voie la plus importante vers l'amélioration des moyens de subsistance du peuple afghan. Nous espérons que les efforts des deux groupes de travail, sur le développement du secteur privé et la lutte contre les stupéfiants, créés à la troisième réunion des envoyés spéciaux, seront suivis rapidement d'effets, afin d'aider l'Afghanistan à répondre à ces besoins urgents. Le rapport du Secrétaire général (S/2024/664) souligne à plusieurs reprises que la reconstruction du système financier est essentielle pour libérer le potentiel économique de l'Afghanistan. Toutefois, les sanctions unilatérales illégales pèsent lourdement sur le secteur bancaire afghan. Nous demandons instamment aux pays concernés de lever immédiatement les sanctions unilatérales illégales et de respecter le droit légitime de l'Afghanistan au développement.

Troisièmement, le Gouvernement intérimaire afghan doit être soutenu dans la lutte tenace qu'il mène contre le terrorisme. Des forces terroristes telles que Daech, Al-Qaida et le Mouvement islamique du Turkestan oriental sont toujours actives en Afghanistan et constituent une menace pour le pays et pour la sécurité internationale et régionale. Nous appelons le Gouvernement intérimaire afghan à prendre des mesures énergiques pour combattre résolument les différentes forces terroristes présentes sur son territoire et pour éviter que l'Afghanistan ne redevenue une enclave pour les organisations terroristes. Le terrorisme est souvent associé à des crimes liés à la drogue. La communauté internationale doit aider l'Afghanistan à lancer des programmes de cultures de substitution et de réadaptation des toxicomanes, ainsi qu'à lutter contre les réseaux de contrebande de stupéfiants, afin de continuer à consolider les résultats obtenus dans la lutte contre la drogue.

La Chine salue les efforts déployés par la Représentante spéciale Otunbayeva et la MANUA pour aider l'Afghanistan à relever les défis humanitaires et du développement et à se réinsérer dans la communauté internationale.

Les pays voisins et d'autres pays de la région jouent également un rôle actif dans l'amélioration de la situation dans le pays. En juillet dernier, le sommet d'Astana de l'Organisation de Shanghai pour la coopération s'est à l'unanimité prononcé en faveur du développement pacifique de l'Afghanistan. La cinquième réunion des ministres des affaires étrangères des pays voisins de l'Afghanistan se tiendra cette année au Turkménistan. En tant que voisin amical de l'Afghanistan, la Chine est prête à travailler avec les pays de la région et la communauté internationale pour continuer à fournir une assistance au peuple afghan, au mieux de ses capacités, et pour promouvoir une paix et une sécurité durables ainsi que le développement et la prospérité en Afghanistan.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Permettez-moi tout d'abord de vous saluer, Madame la Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Slovénie, ainsi que le focus proposé pour cette séance : les femmes et la paix et la sécurité. Je voudrais également remercier la Représentante spéciale, M^{me} Roza Otunbayeva, de son exposé et de son engagement. Nous sommes également très reconnaissants envers M^{me} Sima Sami Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, pour sa contribution claire qui, tout en montrant une situation dramatique, nous donne l'espoir qu'elle peut changer. Finalement, aussi, j'aimerais remercier M^{me} Mina pour son témoignage poignant et touchant.

En 2020, quatre négociatrices de paix ont participé aux pourparlers intra-afghans de paix à Doha. Le film *The Sharp Edge of Peace* documente leur engagement indéfectible. Nous les entendons dire : « Mon espoir est que nous aurons une paix honorable. Une paix que nous ne regretterons pas ». La Suisse reste déterminée à poursuivre, avec les membres du Conseil, son soutien actif à l'Afghanistan, en plaçant les intérêts, les préoccupations et les aspirations du peuple afghan au premier plan de son action pour travailler, justement, en faveur de cette « paix que nous ne regretterons pas ».

J'aimerais souligner deux points.

Premièrement, comme le soulignent les recommandations de l'évaluation indépendante du Coordonnateur spécial (voir S/2023/856) et de la résolution 2721 (2023), la réintégration de l'Afghanistan dans la communauté internationale nécessite des progrès tangibles en matière de respect de ses obligations internationales. La Suisse reste engagée sur cette voie pour un Afghanistan en paix avec lui-même et avec ses voisins. Nous insistons sur le fait que ces efforts doivent inclure la levée immédiate de toutes les restrictions contraires aux obligations internationales

affectant les droits des femmes et des filles et leurs libertés fondamentales, y compris la mise en conformité ou l'abrogation des nouvelles lois dites « de moralité ». La reddition de compte pour les violations des droits humains reste un impératif.

Les grands défis du pays, notamment la convergence des crises économique, climatique et sécuritaire, ne peuvent être relevés qu'avec la participation active des femmes et la protection et le respect de leurs droits. En refusant l'accès à l'éducation aux filles, les Taliban privent toute une génération de la possibilité de se préparer à relever les défis futurs de leur pays, à un moment où la participation des femmes en tant que travailleuses, dirigeantes et entrepreneuses est essentielle pour relancer l'activité économique. Leur participation active à la gestion des ressources est cruciale pour atténuer les impacts environnementaux aggravés par les changements climatiques et renforcer la résilience des communautés. Leur inclusion dans toutes les mesures de prévention et les initiatives de paix est indispensable pour réussir à durablement lutter contre la violence armée et le terrorisme en Afghanistan.

En collaboration avec l'Indonésie, l'Irlande et le Qatar, mon pays organise lundi prochain un événement sur « L'inclusion des femmes dans l'avenir de l'Afghanistan ». À cette occasion, nous entendrons les femmes qui ont participé aux pourparlers de 2020 et celles qui sont actuellement engagées sur le terrain en Afghanistan. Nous devons soutenir les femmes et amplifier leur voix, et nous appelons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à continuer à s'engager avec vigueur pour celles-ci.

Deuxièmement, la Suisse s'engage à continuer d'apporter son soutien à l'Afghanistan, notamment en renforçant la résilience des populations vulnérables. Il est profondément préoccupant de constater que plus de la moitié de la population afghane continue de dépendre de l'aide humanitaire pour sa survie. Afin de garantir l'efficacité de cette aide, il est essentiel d'assurer un accès complet, sûr et sans entrave aux populations dans le besoin. À cet égard, et comme le Secrétaire général l'a clairement souligné dans son rapport (S/2024/664), les Taliban doivent lever les restrictions imposées aux travailleuses humanitaires et s'abstenir d'interférer dans les opérations humanitaires. La violence contre le personnel humanitaire, ses locaux et ses biens en Afghanistan a créé un environnement hostile pour celles et ceux qui œuvrent à la protection des populations. Nous rappelons

avec insistance que le personnel humanitaire doit, en tout temps, être protégé et respecté.

C'est cet espoir d'une paix honorable, dans un pays où les droits humains et les libertés fondamentales de chaque individu sont respectés, qui doit continuer à guider notre engagement commun. La Suisse restera une partenaire fiable dans cette entreprise.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Otunbayeva, et la Directrice exécutive, M^{me} Bahous, de leurs sombres exposés et nous saluons leur travail inlassable dans des circonstances difficiles. Je remercie également M^{me} Mina d'avoir partagé son point de vue, auquel nous attachons une grande importance.

Depuis la dernière séance d'information sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, en juin (voir S/PV.9663), la communauté internationale a connu de nombreux soubresauts. Il y a eu tout d'abord les espoirs et les attentes suscités par la troisième réunion des envoyés spéciaux à Doha, qui ont maintenant été éclipsés par la déception et les profondes inquiétudes suscitées par la loi dite de moralité.

Dans ce contexte, je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, les Taliban doivent comprendre que leurs mesures extrêmes et agressives ne sont dans l'intérêt de personne, pas même le leur. Le processus de dialogue spécifique mené par l'ONU concernant l'Afghanistan a été mis en place parce que le peuple afghan mérite une bonne gouvernance et le retour à une vie normale. Mais ce processus de l'ONU ne doit pas être considéré comme acquis. De nombreux acteurs, y compris le Conseil de sécurité, le Secrétariat et des pays de la région, ont choisi de soutenir ce processus alors même qu'ils doutent qu'un dialogue avec les Taliban puisse profiter réellement à la population afghane. Ces efforts patients reposent sur la conviction que la communauté internationale ne peut pas rester désespérée ou impuissante. Les Afghanes et la société civile ont également fait preuve d'une grande patience à cet égard. Toutefois, les décisions déconcertantes prises récemment par les Taliban compromettent sérieusement la possibilité d'un dialogue et risquent de décourager de nombreuses personnes qui ont pris part à ces efforts jusqu'à présent.

Pour la République de Corée, la nouvelle loi dite de moralité a été adoptée alors que nous envisagions différents moyens de contribuer à la création de groupes

de travail sur la lutte contre les stupéfiants et le secteur privé, dans le prolongement de la troisième réunion de Doha. Bien que nous restions persuadés de la nécessité de suivre la feuille de route proposée dans le rapport d'évaluation indépendant (voir S/2023/856), les Taliban ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes si cette dynamique s'essouffle.

Deuxièmement, nous réaffirmons que l'inclusion et le bien-être de la population afghane, en particulier des femmes, des filles et des minorités, sont des conditions préalables à la paix, à la stabilité et au développement à long terme du pays. En réponse à l'affirmation des Taliban selon laquelle « évaluer l'Afghanistan avec un regard occidental est inapproprié », nous aimerions partager le point de vue de la République de Corée.

Dans les années 40, lorsque nous avons obtenu notre indépendance et inauguré une nouvelle République de Corée, le pays était dans une extrême pauvreté et le taux d'alphabétisme des Coréennes était nettement inférieur à 20 %, soit bien moins que celui des Afghanes aujourd'hui. Toutefois, le point de départ de l'édification de la nation coréenne a été l'investissement dans son capital humain, y compris les femmes. Notre première Constitution, en 1948, a instauré le suffrage universel et l'égalité des droits à l'éducation pour les filles. En 1960, le taux d'alphabétisme de l'ensemble de la population avait grimpé à près de 80 %. Aujourd'hui, il est largement reconnu que le développement économique rapide de la Corée est attribuable en grande partie à l'enthousiasme pour l'éducation pour tous. De fait, notre histoire moderne nous conforte dans l'idée que les droits humains et les libertés fondamentales pour tous sont indissociables de la stabilité politique et du développement économique. Et ce n'est pas là une expérience occidentale.

Nous ne nions pas les efforts déployés par les Taliban, tels que l'interdiction de la culture de l'opium et les opérations antiterroristes contre l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIL-K), mais les défis interdépendants auxquels l'Afghanistan est confronté exigent une réponse globale qui intègre les droits humains. Les récentes informations selon lesquelles l'EIL-K intensifie son recrutement au sein des communautés ethniques minoritaires illustrent la nécessité de l'inclusion et de la cohésion sociale dans la lutte contre le terrorisme.

Nous respectons la coopération régionale impliquant l'Afghanistan, compte tenu des diverses préoccupations et intérêts des pays voisins, tels que les réfugiés, la connectivité économique et les ressources en eau. Il convient toutefois de rappeler constamment que la

réintégration de l'Afghanistan au sein de la communauté internationale est un projet à l'échelle des Nations Unies. Il est primordial de créer des synergies entre le dialogue régional en cours et le processus mené par l'ONU pour aller de l'avant. Il est important de se rallier à l'objectif d'une coopération internationale coordonnée et fondée sur des principes avec les Taliban. Nous préconisons de définir des objectifs clairs. La Charte des Nations Unies et les résolutions existantes du Conseil de sécurité sur l'Afghanistan, y compris la liste relative aux sanctions imposées par la résolution 1988 (2011), continueront de servir d'orientation commune. En tant que donatrice de longue date, membre du Conseil et participante à la réunion de Doha, la Corée est prête à jouer un rôle actif dans tous ces efforts.

M^{me} Jambert-Gray (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Otunbayeva et la Directrice exécutive Bahous de leurs exposés éclairants. Je tiens à remercier tout particulièrement M^{me} Mina pour sa description poignante du coût humain de ce que traverse l'Afghanistan actuellement.

En premier lieu, le Royaume-Uni condamne sans équivoque la loi dite « du vice et de la vertu » promulguée par les Taliban. Comme l'a déclaré le Ministre des affaires étrangères de mon pays, cette loi marque un nouveau recul tragique pour le pays et son peuple. La communauté internationale doit s'exprimer d'une seule voix pour dire son opposition totale à l'assaut continu des Taliban contre les droits humains. Nous demandons aux Taliban de revenir immédiatement sur ces politiques atroces et de garantir les libertés fondamentales de tous les Afghans. Le Royaume-Uni apporte un soutien sans faille aux femmes afghanes et leur offre des tribunes pour se faire entendre. Nous avons le plaisir de coorganiser aujourd'hui un événement parallèle de l'Assemblée générale, qui mettra l'accent sur les femmes et les filles afghanes dans le contexte de la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Deuxièmement, nous appelons l'ONU à faire avancer la mise en œuvre de la résolution 2721 (2023). Cela passe par la nomination urgente d'un envoyé spécial ou d'une envoyée spéciale. Mais soyons clairs : les Taliban ne peuvent pas s'attendre à ce que la communauté internationale poursuive le processus mené par l'ONU s'ils n'honorent pas d'abord leurs obligations internationales relatives aux libertés fondamentales des femmes et des filles, à l'inclusion politique et à la lutte contre le terrorisme.

Enfin, la communauté internationale doit intensifier l'action humanitaire en Afghanistan, qui n'est financée qu'à hauteur de 30 %. Comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (S/2024/664), 23,7 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2024, 12,4 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë et 6,6 millions de personnes sont toujours déplacées à l'intérieur du pays. Les récentes restrictions imposées par les Taliban ne feront qu'aggraver cette situation épouvantable pour les Afghans les plus marginalisés et les plus vulnérables.

Depuis 2021, le Royaume-Uni a fourni plus de 800 millions de dollars pour faire face à la crise humanitaire. Nous demandons instamment à d'autres pays de prendre des mesures similaires pour atténuer les souffrances du peuple afghan. Nous demeurons déterminés à travailler de manière constructive avec les parties à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan pour que le pays puisse être en paix avec lui-même, ses voisins et la communauté internationale.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante spéciale, M^{me} Roza Otunbayeva, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Sima Bahous, et M^{me} Mina, intervenante représentant la société civile, de leurs exposés.

Parmi les crises interdépendantes auxquelles l'Afghanistan est confronté, la multiplication des actes terroristes, la montée de l'extrémisme violent, la détérioration de la situation en matière de droits humains, la gravité de la situation humanitaire et la stagnation économique sont particulièrement préoccupantes. Au cours de la période récente, les actes terroristes attribués à l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan se sont multipliés, renforçant son statut de menace pour la paix et la sécurité non seulement dans le pays, mais également dans la région. Le renforcement de la coopération bilatérale et régionale est donc essentiel pour combattre les liens pernecieux entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, qui alimente des activités illicites telles que la traite des personnes, le trafic d'armes et le trafic de stupéfiants. Il importe également de mobiliser les fonds nécessaires pour répondre aux énormes besoins humanitaires de la population, besoins qui sont aggravés par les effets néfastes des changements climatiques.

Disons les choses telles qu'elles sont : il n'est pas possible de parler d'unité et de réconciliation nationale alors que les femmes et les filles, qui représentent la moitié de la population afghane, sont marginalisées et rendues invisibles. Un avenir digne et prospère pour l'Afghanistan

est inconcevable si les filles ne reçoivent pas d'éducation formelle et si les femmes ne sont pas en mesure de contribuer à la construction de cet avenir à partir de la sphère publique, d'où la nécessité de lever toutes les mesures qui violent les droits humains et de renverser le système institutionnalisé de discrimination des femmes et des filles.

La troisième réunion de Doha a permis aux représentants de la communauté internationale, ainsi qu'aux autorités de facto, d'élaborer un ordre du jour reflétant les principaux défis auxquels l'Afghanistan est confronté. La promotion d'un dialogue intra-afghan, la création de deux groupes de travail, dans les domaines de la finance et de la lutte contre les stupéfiants, et le soutien aux entreprises dirigées par des femmes sont des mesures concrètes qui doivent être examinées et renforcées au cours de la quatrième réunion de Doha. La communauté internationale doit contribuer à la mise en œuvre de ces stratégies et d'autres, en gardant à l'esprit le fait que la paix et le développement se renforcent mutuellement. Il est indispensable de promouvoir l'inclusion de multiples acteurs ethniques, politiques et sociaux et de faciliter la participation pleine, véritable et sûre des femmes pour consolider la paix.

Je terminerai en renouvelant le soutien de mon pays aux travaux de la Représentante spéciale Otunbayeva et du personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

M^{me} Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés la Représentante spéciale Otunbayeva, la Directrice exécutive Bahous et M^{me} Mina. Je tiens en particulier à remercier M^{me} Mina et à saluer son récit saisissant et son rôle de porte-parole durement acquis.

Aujourd'hui, je voudrais aborder la question de la détérioration de la situation en matière de droits humains en Afghanistan. Depuis la séance d'information tenue il y a trois mois (voir S/PV.9663), le soi-disant Ministère de la promotion de la vertu et de la prévention du vice des Taliban a publié une nouvelle directive qui codifie de nouvelles restrictions, notamment en ce qui concerne la capacité des femmes et des filles à participer à la vie publique, d'une manière qui équivaut à une persécution fondée sur le genre. Aujourd'hui, les femmes et les filles afghanes ne doivent être ni vues, ni entendues en public. Cette directive vient s'ajouter aux restrictions déjà imposées à leur éducation, à leurs déplacements et à d'autres libertés individuelles. Sur la base de cette nouvelle directive, la police dite de la moralité peut détenir et punir les citoyens afghans sans avoir à prouver leur culpabilité.

Cette régression continue vers un autoritarisme misogyne est profondément troublante et s'inscrit dans un contexte de pauvreté croissante et de faiblesse de l'économie, comme l'indique le récent rapport du Secrétaire général (S/2024/664). Le rapport note que les problèmes économiques et sociaux de longue date auxquels est confronté l'Afghanistan ont été exacerbés par les politiques de plus en plus restrictives imposées par les Taliban.

Les États-Unis restent déterminés à répondre aux besoins humanitaires du peuple afghan, et nous continuons d'appuyer une politique de dialogue avec un large éventail d'Afghans, y compris les Taliban, dans des domaines d'intérêt mutuel. Mais pour parler franchement, la détérioration rapide de la situation en matière de droits humains pousse de plus en plus d'acteurs à se demander s'il sert à quelque chose de dialoguer avec les Taliban. Les États-Unis continuent de considérer que l'ONU joue un rôle central, à la fois pour coordonner la fourniture de l'aide et pour faciliter les échanges internationaux avec les Taliban et les autres Afghans. Les réunions des envoyés spéciaux organisées par l'ONU à Doha constituent un élément important de cette collaboration, et la participation des Taliban à la dernière réunion, en juillet, a marqué une étape importante. Nous soutenons l'initiative de l'ONU visant à créer des groupes de travail sur la lutte contre les stupéfiants et la mobilisation du secteur privé afin de contribuer à rationaliser la collaboration avec les Taliban et d'autres acteurs afghans dans des domaines spécifiques d'intérêt mutuel. Il sera important de se concentrer, au sein de ces groupes, sur les mesures et les résultats qui bénéficient au peuple afghan, en particulier les femmes et les filles, et qui font progresser l'intérêt collectif.

Dans le même temps, l'ONU ne doit pas perdre de vue la résolution 2721 (2023), adoptée en décembre dernier, qui souligne l'importance de l'évaluation indépendante de l'ONU (voir S/2023/856) et la nécessité d'élaborer une feuille de route politique pour bâtir un Afghanistan en paix avec lui-même et avec ses voisins, pleinement réintégré au sein de la communauté internationale et honorant ses obligations internationales. Il convient de noter que la résolution demande la nomination d'un envoyé spécial pour diriger ces efforts et reconnaît la nécessité d'assurer la participation véritable des Afghanes tout au long du processus.

Ce n'est manifestement pas la voie sur laquelle les Taliban sont actuellement engagés. Avec chaque nouveau décret intolérant, ils s'éloignent du peuple afghan et de la communauté internationale. Pour leur part, les États-Unis

ont été clairs dans leurs échanges avec les Taliban : les étapes concrètes vers la normalisation seront fonction de leurs propres actions, notamment s'agissant du respect des droits de tous les Afghans, du lancement d'un processus inclusif pour l'avenir politique du pays et de la réalisation de leurs engagements en matière antiterroriste. Même si nous poursuivons une politique de mobilisation constructive, nous devons nous en tenir à la même position et nous abstenir de légitimer un gouvernement des Taliban. Nous devons en priorité, comme l'envisagent l'évaluation indépendante et la résolution 2721 (2023), lancer un processus pour l'élaboration d'une feuille de route politique viable et mutuellement acceptable en vue de la normalisation.

M. Dharmadhikari (France) : Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Roza Otunbayeva, ainsi que la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Sima Sami Bahous, pour leurs interventions. Je voudrais également remercier M^{me} Mina pour son témoignage très poignant.

Trois ans après leur prise de pouvoir par la force, les Taliban ont franchi un nouveau palier dans leur politique d'oppression systématique à l'encontre des Afghanes. Le décret nommé « sur la prévention du vice et la promotion de la vertu » interdit désormais aux femmes de prendre les transports en commun seules et les oblige à cacher leur visage. Ce décret rend illégal le son même de leur voix. Par ce nouveau décret, qui s'ajoute à bien d'autres, l'objectif est clair : les Taliban veulent faire disparaître les femmes de l'espace public.

La France condamne dans les termes les plus fermes cette politique systématique de ségrégation. Ces décisions sont constitutives d'une persécution fondée sur le genre, qui peut s'assimiler à un crime contre l'humanité. Ces décisions s'ajoutent aux violations quotidiennes des droits de l'homme par les Taliban, qui affectent l'ensemble des Afghanes et des Afghans. Discriminations, tortures, châtiments corporels publics, et exécutions extrajudiciaires d'opposants politiques sont devenus monnaie courante en Afghanistan.

La situation sécuritaire est également préoccupante. Des attaques terroristes sont perpétrées presque chaque mois. Daech-Khorassan et Al-Qaida sont actifs en Afghanistan et constituent une menace importante pour la sécurité régionale et internationale. Le trafic de drogue persiste, alimenté par une augmentation de la production de drogues de synthèse.

Dans ce contexte, la France reste résolument engagée aux côtés de la populations afghane. Depuis 2021, la

France a versé plus de 160 millions d'euros d'aide humanitaire. Elle apporte un soutien concret dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité alimentaire, pour répondre aux besoins des Afghanes et des Afghans en s'appuyant sur des principes clairs. Elle continuera à fournir de l'aide humanitaire, sur la base du principe « par les femmes, pour les femmes ».

Sur le plan politique, la France soutient les initiatives de la communauté internationale visant à améliorer la situation des Afghanes et des Afghans et à favoriser la stabilité du pays. Elle prend part à ce titre au processus engagé à Doha. Mais ces initiatives doivent s'inscrire dans la continuité des principes adoptés par le Conseil, en particulier dans ses résolutions 2593 (2021) et 2681 (2023). Des obligations internationales claires ont été fixées aux Taliban, en premier lieu sur les droits des femmes. Il est de notre responsabilité d'appeler à leur plein respect et à leur mise en œuvre, alors que les Taliban n'ont démontré aucun progrès sur ces principes fondamentaux. Tout dialogue avec les Taliban doit être ancré dans une stratégie unifiée bénéficiant à l'ensemble de la population afghane, sans distinction de genre ou d'appartenance ethnique. Le respect des droits de l'homme doit être au cœur de ce dialogue.

Je voudrais renouveler le soutien de la France à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à la Représentante spéciale du Secrétaire général, à l'ensemble des organismes des Nations Unies et à leurs partenaires qui agissent sur le terrain, au bénéfice de la population afghane.

M. De Bono Sant Cassia (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Otunbayeva, et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Bahous, de leurs exposés, et je suis gré à M^{me} Mina de son témoignage courageux et percutant.

L'oppression systématique des femmes et des filles en Afghanistan représente l'urgence la plus extrême et la plus critique de notre époque en matière de droits des femmes. Malte condamne la récente promulgation, par les Taliban, de la loi dite du vice et de la vertu qui institutionnalise plus encore l'oppression systématique des femmes et des filles en Afghanistan, restreint leurs droits et exacerbe leur oppression.

Dans les faits, cette loi, ainsi que les édits en vigueur, effacent les femmes de la vie publique. Dans les faits, ces édits bâillonnent les femmes. Ils portent atteinte à la liberté d'expression, à l'accès à l'éducation et à l'information, à la liberté de circulation, à la participation

à la vie publique et à la liberté de la presse. Nous nous associons à la communauté internationale pour exiger leur abrogation immédiate.

Ces politiques extrêmes ont beau avoir été globalement condamnées, nous ne parvenons pas à nous doter d'une approche internationale cohérente qui permette d'ouvrir une voie politique pour l'Afghanistan tout en garantissant l'application du principe de responsabilité en matière de droits humains. Comme l'a souligné M^{me} Bahous, engager le dialogue avec les Taliban ne doit pas se faire au détriment des droits des femmes.

Nous sommes également très préoccupés par la situation des minorités ethniques et politiques en Afghanistan, comme les communautés hazara, tadjike et autres. Leur marginalisation et leur persécution nous préoccupent beaucoup. Nous appelons à protéger les droits de toutes les minorités et à associer des voix plurielles à tout processus politique futur. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan a souligné que les droits humains doivent être une composante fondamentale de tout échange avec les Taliban. À cet égard, nous demandons instamment aux Taliban de faire en sorte qu'il ait accès sans entrave au pays.

Tout comme les droits des femmes doivent être au cœur de toutes les décisions concernant l'avenir de l'Afghanistan, nous devons également utiliser tous les mécanismes bilatéraux, régionaux et de l'ONU pour plaider pour les libertés et droits fondamentaux des femmes et des filles en Afghanistan. Nous soulignons le rôle crucial des Afghanes et de la société civile dans ces processus. Leur participation pleine, égale et véritable, en toute sécurité, est indispensable à une paix et un développement durables.

Le rapport du Secrétaire général (S/2024/664) est accablant. Une aide humanitaire est requise d'urgence pour 23,7 millions d'Afghans, les femmes et les enfants étant touchés de manière disproportionnée. Le fait qu'il est interdit aux femmes de travailler pour les organisations non gouvernementales et l'ONU entrave considérablement l'acheminement de l'aide et la collecte de données, ce qui aggrave une situation déjà précaire. C'est également une atteinte aux principes humanitaires. Malte est vivement préoccupée par l'érosion de l'espace opérationnel des organisations nationales et internationales, dans tous les secteurs, et par les restrictions croissantes imposées aux programmes axés sur les femmes ou liés aux questions de genre. Il faut, à titre prioritaire, appuyer les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales de femmes qui sont toujours à l'œuvre

en Afghanistan et qui s'emploient à promouvoir l'égalité des genres et les droits des femmes.

Dans ce contexte, le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan reste crucial. Elle doit être avoir tous les moyens requis pour continuer de surveiller et de signaler les violations des droits humains, en mettant particulièrement l'accent sur les atteintes fondées sur le genre. Nous saluons ses efforts constants de médiation des conflits locaux et exhortons à associer les femmes à ces processus. En outre, le contexte géopolitique plus large, notamment l'instabilité régionale et les difficultés sécuritaires, le trafic de stupéfiants et les changements climatiques – autant de questions abordées durant les réunions de Doha – souligne la nécessité d'une démarche internationale coordonnée et sur la durée. Les activités terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan sont une grave menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Il est impératif que l'Afghanistan ne devienne pas un lieu de repli pour les terroristes.

Pour terminer, Malte réaffirme sa solidarité indéfectible avec les Afghans, en particulier les femmes et les filles. Le Conseil doit veiller à ce que leurs droits restent au premier plan de notre réponse. Ce n'est qu'en faisant respecter les droits et libertés de tous les Afghans que nous pourrions espérer voir un Afghanistan pacifique, prospère et stable.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes heureux de vous accueillir à la présidence du Conseil de sécurité, Madame la Ministre. Nous remercions M^{me} Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de son exposé sur la situation actuelle en Afghanistan. La Fédération de Russie a toujours appuyé les activités menées par la MANUA, sous sa direction compétente, dans le cadre des tâches qui lui sont confiées. Nous prenons note de l'intérêt manifesté par Kaboul s'agissant d'étoffer les contacts avec elle. Nous nous félicitons que l'ONU reste très déterminée à maintenir une présence en Afghanistan et à fournir l'assistance nécessaire au peuple afghan. Nous avons écouté attentivement les exposés de la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Sima Bahous, et de M^{me} Mina, intervenante de la société civile.

Pour parler franchement, nous avons été très surpris du format de ce dernier exposé, qui soulève certaines questions, d'autant qu'il n'avait pas été convenu par les membres du Conseil. On nous avait dit que l'intervenante

de la société civile présenterait son exposé par visioconférence, or il n'y avait aucune vidéo dans la salle. Pourquoi devrions-nous croire à l'authenticité d'un exposé audio ? Sans compter qu'il s'agit d'une pratique sans précédent au Conseil. Nous promettons de revenir sur cette question.

Nous sommes heureux que les pays de la région aient eux aussi la possibilité de prendre la parole aujourd'hui. Nous avons pris connaissance du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2024/664). Nous tenons à souligner les points suivants.

Depuis trois ans que les Taliban sont au pouvoir, et malgré nos collègues occidentaux qui annonçaient l'effondrement politique et économique imminent du pays, l'Afghanistan tient bon. En dépit de sanctions unilatérales sans précédent et d'une crise humanitaire, le pays qui, depuis des années, était dépendant de l'aide internationale, n'a pas sombré dans une nouvelle guerre civile et ne s'est pas non plus transformé en « trou noir ». Néanmoins, face à l'ampleur des menaces et à la masse de problèmes accumulés au fil de 20 années de guerre et abandonnés par les forces étrangères dans leur fuite ignominieuse, le peuple afghan a plus que jamais besoin de notre assistance et de notre soutien. Dans le même temps, il est encourageant que les autorités de facto elles-mêmes aient su évaluer la situation avec lucidité et miser sur une coopération régionale accrue et sur le rétablissement du potentiel socioéconomique du pays. Elles cherchent leur propre voie de développement indépendant pour l'Afghanistan, sans se tourner vers l'aide occidentale.

La Fédération de Russie a toujours préconisé une approche réaliste et globale pour l'Afghanistan, reposant sur une analyse objective et une évaluation équilibrée de la situation. L'impératif reste une mobilisation constructive de la communauté internationale elle-même sur la question afghane. Avant tout, il faut tenir pleinement compte des besoins des Afghans, mettre de côté les intérêts étriqués des États individuels, et nouer avec les autorités de facto un dialogue patient, sans chantage ni pression, sur un large éventail de problèmes urgents. Nous voyons bien que les Taliban sont toujours disposés à engager ce type de coopération pragmatique. Leur participation à la récente réunion des envoyés spéciaux sur l'Afghanistan, à Doha, du 30 juin au 1^{er} juillet, en est la preuve. Les délibérations y ont montré que cette approche est partagée par les acteurs de la région.

De toute évidence toutefois, il ne sera guère possible d'approfondir le dialogue avec les autorités de facto à l'avenir tant que certains donateurs occidentaux continueront de privilégier le principe du « tout ou rien »,

en rejetant l'entière responsabilité sur les seuls Taliban et en insistant pour imposer des conditions et obstacles supplémentaires à la reprise d'une assistance humanitaire de grande envergure. Cela fait certes bien longtemps que cette tactique occidentale qui consiste à pointer des coupables du doigt et à rejeter la faute sur d'autres ne nous surprend plus, mais c'est une voie qui ne mène nulle part. Elle n'a rien à voir avec un quelconque moyen d'aider réellement à régler le problème afghan. En fin de compte, les Afghans ordinaires seront une fois de plus les victimes de ces manipulations et marchandages absurdes.

Nous partageons l'analyse du Secrétaire général sur la situation politique interne difficile en Afghanistan. Nous demeurons particulièrement préoccupés par les risques sécuritaires que font peser les activités terroristes persistantes de la branche afghane de Daech. Malgré les efforts des autorités de facto, les terroristes renforcent leur influence dans le pays et déstabilisent délibérément la situation en continuant de se livrer à des attaques terroristes. Nous voyons clair dans leur jeu : ils veulent s'imposer comme une force alternative et porter atteinte à la stabilité en Afghanistan et dans la région. Les victimes des attentats les plus médiatisés sont des membres de minorités religieuses et ethniques, notamment des femmes et des enfants. Les militants eux-mêmes ne cachent ni que leur financement est assuré depuis l'étranger, ni que des combattants terroristes étrangers ont rejoint leurs rangs. Les combattants de Daech modifient en permanence leurs tactiques et exploitent activement les réseaux sociaux pour recruter de nouveaux membres et attirer des fonds supplémentaires pour leurs activités terroristes. Vu la quantité d'armes abandonnées dans le pays par les forces occidentales, le risque qu'elle tombent entre les mains de ces militants et se répandent ensuite dans la région et au-delà est de plus en plus concret.

Le problème de la drogue est également étroitement lié au terrorisme. Il est clair que les efforts des Taliban ne sont pas suffisants. Il faut une aide régionale et internationale globale pour éliminer cette menace, notamment via l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Il est également crucial d'apporter un soutien aux agriculteurs afghans. La production de drogues de synthèse reste particulièrement préoccupante.

Nous sommes très attentifs à la situation socioéconomique du pays. Nous prenons acte des efforts déployés par l'ONU et les organisations régionales pour fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan. L'action dévouée des organismes humanitaires et de leur personnel, qui sont prêts à rester sur le terrain et à aider les Afghans en

toutes circonstances, mérite notre soutien. Dans le même temps, nous voyons bien que ce n'est hélas pas suffisant. Les efforts que déploie l'ONU pour faire en sorte que l'aide aille au-delà des besoins élémentaires sont toujours bloqués par un certain nombre de donateurs occidentaux qui refusent catégoriquement de contribuer au développement du pays, à la reconstruction d'écoles et d'hôpitaux et à la construction de routes assurant la liaison entre les provinces ou entre les villes et les zones agricoles. Notre pays fournit systématiquement une assistance ciblée aux personnes dans le besoin en Afghanistan. Nous continuerons de travailler activement sur ce plan.

Nous suivons de près l'évolution de la situation en ce qui concerne les droits de tous les Afghans, y compris les femmes et les filles, en particulier au vu des interdictions supplémentaires récemment introduites, notamment la loi dite de contrôle des mœurs. Nous pensons que les autorités afghanes doivent mettre en place un système de gouvernance qui tienne compte des droits et besoins de toute la population du pays. Nous estimons également qu'il est important de former un gouvernement véritablement inclusif, auquel participent tous les groupes ethniques et politiques du pays.

La Fédération de Russie appuie pleinement le droit et le désir du peuple afghan de vivre dans un pays pacifique et prospère, libéré de la drogue et du terrorisme. C'est là la clef de l'ordre et de la stabilité dans la région. Toutefois, l'instauration d'une paix durable et de long terme ne sera pas possible sans un dialogue patient avec les autorités de facto. Il n'y a pas d'autre option. C'est la condition d'une sortie rapide de l'impasse actuelle et de la réintégration de l'Afghanistan dans la communauté internationale qui s'ensuivra.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Slovaquie.

Je voudrais tout d'abord, pour répondre à la déclaration du représentant de la Fédération de Russie, apporter les précisions suivantes.

L'intervenante représentant la société civile se trouve dans le bâtiment du Secrétariat, et je l'ai rencontrée tout à l'heure. La présidence a prévu un format audio pour garantir sa sécurité. Nous avons une conscience aiguë des menaces de représailles qui pèsent sur les représentants de la société civile en contact avec l'ONU. La présidence a pris toutes les précautions qui s'imposaient pour garantir la sécurité absolue de l'intervenante, ce qui est conforme à la pratique du Conseil.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Une pratique est en vigueur au Conseil de sécurité. Ni la présidence, ni personne d'autre ne peut violer cette pratique. La décision de modifier le format doit faire l'objet d'un accord, facilité par la présidence, de tous les membres du Conseil de sécurité. Cela n'a pas été fait. Le format de la présente séance soulève des questions importantes. Je promets que nous reviendrons sur cette question et que nous en discuterons avec tous les membres du Conseil de sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Slovaquie.

Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M^{me} Otunbayeva, et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Bahous, de leurs exposés. J'adresse également mes sincères remerciements à M^{me} Mina pour avoir partagé son expérience personnelle marquante, ainsi pour que ses observations éclairantes.

Je tiens tout d'abord à féliciter la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de toutes les activités qu'elle a lancées. La présence de la MANUA en Afghanistan demeure indispensable, en particulier en ce qui concerne son action en faveur des droits humains, son aide humanitaire et ses bons offices en vue d'un dialogue entre toutes les parties prenantes concernées en Afghanistan.

L'Afghanistan continue de faire face à un large éventail de défis sur les plans social, des droits humains, politique, de la sécurité, économique, climatique, du développement, humanitaire et autres. Aujourd'hui, je voudrais me concentrer sur une question urgente, à savoir les droits des filles et des femmes et leur accès à l'éducation.

Le mois dernier a marqué le troisième anniversaire de la prise du pouvoir par les Taliban en Afghanistan. Bien qu'ils se soient engagés en 2021 à respecter les droits des femmes et des filles, les trois années qui ont suivi ont été rythmées par une série ininterrompue d'actions visant directement les femmes et les filles, ce qui pourrait constituer une persécution liée au genre, crime contre l'humanité en vertu du Statut de Rome. Nous ne pouvons pas, et nous n'entendons pas, rester silencieux face à ce

système institutionnalisé de discrimination, de ségrégation et d'oppression fondées sur le genre.

La situation en matière des droits humains en Afghanistan n'était pas exemplaire avant août 2021, mais elle n'était en rien comparable à celle d'aujourd'hui. Il est choquant de voir à quelle vitesse les progrès accomplis au prix d'efforts considérables au fil des ans peuvent être systématiquement démantelés en très peu de temps. L'avenir de tout pays, y compris l'Afghanistan, ne peut être prospère si seulement la moitié de la population a la possibilité de participer pleinement et librement à la société et à la vie publique ou de prendre des décisions concernant sa propre vie.

La possibilité de suivre des études est un élément fondamental pour décider de son propre avenir, et elle contribue au développement de tout pays. En Afghanistan, les filles n'ont droit qu'à une éducation de base, jusqu'à l'âge de 12 ans. Il est profondément préoccupant que rien n'indique que les filles et les femmes pourront à nouveau accéder à l'enseignement secondaire et supérieur. Bien au contraire : si une telle possibilité a jamais existé, cela ne semble plus être le cas aujourd'hui.

Ces restrictions toucheront des générations d'Afghans. Dans un avenir pas si lointain, la pénurie de diplômés hautement qualifiés s'aggravera et freinera le rythme de la progression de l'Afghanistan sur la voie du développement. Lorsque nous entendons parler de la nécessité d'un développement en Afghanistan, cela fait partie de notre réponse.

Chaque jour qui passe, l'Afghanistan et la communauté internationale gâchent un peu plus le potentiel de ces filles et de ces jeunes femmes qui pourraient devenir des adultes responsables, bien informées, qualifiées et capables de guider leur pays vers un avenir pacifique, sûr, sécurisé et prospère.

Les évolutions législatives récentes, qui ont imposé des restrictions encore plus vastes et plus radicales concernant la conduite et le comportement personnels, tracent un avenir encore plus sombre pour la population afghane, encore une fois pour les femmes et les filles en particulier. Nous condamnons cette nouvelle politique, qui étend les restrictions déjà intolérables des droits et des libertés fondamentales des femmes et des filles.

L'interdiction d'accès à l'éducation, ainsi que d'autres violations flagrantes, généralisées et systématiques des droits des femmes et des filles, constituent une violation flagrante du droit international, notamment de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de

discrimination à l'égard des femmes et de la Convention relative aux droits de l'enfant, auxquelles l'Afghanistan est partie. Les obligations internationales doivent être respectées, y compris par l'Afghanistan. La Slovénie continue de plaider vigoureusement en faveur d'une annulation immédiate de toutes les politiques et pratiques discriminatoires. Dans ce contexte, nous réaffirmons également notre plein appui au Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, M. Bennett, et nous exhortons une nouvelle fois les Taliban à lui accorder un accès immédiat et sans entrave au pays.

En tant que membre de la communauté internationale des donateurs, la Slovénie est favorable à un dialogue cohérent, coordonné et structuré sur l'Afghanistan, comme l'a noté formellement le Conseil dans sa résolution 2721 (2023). L'évaluation indépendante (voir S/2023/856) et la feuille de route envisagée pour la réintégration de l'Afghanistan dans la communauté internationale restent la manière la plus pragmatique d'aborder l'avenir de l'Afghanistan.

Nous n'attendons pas de solutions rapides. Cependant, la communauté internationale, en particulier les membres du Conseil de sécurité, ne doit pas fermer les yeux sur la disparition des Afghanes, femmes et filles, de la vie publique. L'ONU doit montrer l'exemple et veiller à ce que les Afghanes soient associées à tout échange avec les Taliban, comme l'imposent les résolutions du Conseil de sécurité et comme le recommande l'évaluation indépendante.

En Afghanistan, les femmes sont réduites au silence. Nous devons offrir des espaces dans lesquels elles peuvent se faire entendre. Nous devons continuer à investir dans les femmes et à leur donner les moyens d'agir. La communauté internationale ne peut pas abandonner les femmes et les filles d'Afghanistan. L'approche que nous adoptons, ou que nous n'adoptons pas, pour toutes les femmes et les filles en Afghanistan révélera ce que nous sommes en tant que communauté mondiale.

La Slovénie continuera d'entendre, d'écouter et d'appuyer les Afghanes.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Faiq (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance de la plus haute importance sur la situation en Afghanistan, axée sur l'éducation des femmes et des

filles. Je vous félicite, vous et votre équipe, de votre excellente direction des travaux du Conseil, et je vous remercie de la déclaration à la presse conjointe des membres du Conseil de sécurité signataires de la déclaration d'engagements communs sur les femmes et la paix et la sécurité (SC/15812), qui a été faite ce matin. Nous remercions M^{me} Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de ses observations, ainsi que M^{me} Sima Bahous, de son exposé pratique, réaliste et factuel sur la situation des femmes et des filles en Afghanistan. Nous félicitons l'équipe d'ONU-Femmes de son excellent travail et de son leadership. Par ailleurs, nous nous félicitons de l'appui constant du Conseil, des partenaires internationaux et des donateurs à l'Afghanistan, en particulier au nom de nos femmes et de nos filles, qui sont confrontées à d'immenses défis sous le régime des Taliban. Leur appui et leur position fondée sur les principes offrent une lueur d'espoir en ces temps sombres. Je remercie également M^{me} Mina de son exposé percutant, courageux et émouvant sur son expérience personnelle.

J'ai le devoir solennel de rendre compte des véribles souffrances du peuple afghan, un peuple dont les malheurs, la résilience et l'espoir exigent l'attention urgente de la communauté mondiale. L'Afghanistan est aujourd'hui confronté à une série désastreuse de problèmes complexes : une catastrophe humanitaire qui s'aggrave, une extrême pauvreté, un chômage endémique, des violations généralisées des droits humains, des catastrophes naturelles, des déplacements, des migrations forcées et un sentiment croissant de désespoir et d'incertitude quant à l'avenir. Les habitants sont poussés à fuir leur patrie en quête de sécurité et de perspectives.

Le retour des Taliban au pouvoir par la voie militaire en août 2021 a marqué un tournant dévastateur. Leurs politiques hostiles et leur reniement total de la prospérité du peuple afghan ont transformé le pays en théâtre d'une crise de plus en plus grave. L'Afghanistan n'était pas parfait avant la prise de pouvoir par les Taliban. Toutefois, les droits et les libertés des citoyens étaient protégés par l'ordre constitutionnel et, malgré la persistance du conflit, la population espérait un avenir pacifique et prospère.

Quatre années se sont écoulées depuis que les Taliban, foulant aux pieds les normes internationales et les demandes légitimes du peuple afghan, ont exacerbé la crise actuelle et isolé plus encore l'Afghanistan. Le pays est en proie à une crise humanitaire catastrophique. Depuis la prise de pouvoir par les Taliban, le pays s'est enfoncé dans une situation épouvantable dans laquelle la survie est la seule préoccupation de millions de

personnes. Comme cela a été indiqué dans les déclarations et exposés de mes préopinants, 85 % de la population afghane vit aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté. Quelque 23,7 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë, 6 millions d'entre elles étant en danger immédiat de famine. Le produit intérieur brut (PIB) du pays s'est contracté de 20 % depuis la prise du pouvoir par les Taliban.

Il ne s'agit pas simplement d'un problème de ressources insuffisantes ; c'est une crise d'accès, de distribution et de négligence. La population afghane meurt de faim parce qu'elle n'a pas accès aux outils, aux ressources et à la gouvernance nécessaires à sa survie. L'aide internationale, qui constitue une bouée de sauvetage cruciale, diminue alors que les besoins sont importants que jamais.

Le sort des enfants et des jeunes est déchirant. L'UNICEF signale que près de 3 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë. Les garçons et les filles sont systématiquement privés d'un accès à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et sont encouragés à poursuivre leurs études dans des madrassas jihadistes. L'Afghanistan est le seul pays où les filles ne sont pas autorisées à étudier au-delà de la sixième année.

Avec plus de 70 décrets visant à exclure les femmes de la vie publique, notamment en interdisant aux Afghanes de travailler pour des organisations non gouvernementales, leur effacement systématique a conduit à un régime d'apartheid fondé sur le genre dont les implications économiques ont déjà coûté à l'Afghanistan un montant estimé à 1 milliard de dollars, soit 5 % de son PIB.

Cette situation a entraîné une crise de migration, des centaines de milliers de personnes fuyant la violence et l'effondrement de l'économie. Les pays voisins, comme le Pakistan et l'Iran, sont submergés et les Afghans qui sont rentrés chez eux sont confrontés à des conditions effroyables, sans emploi ni sécurité. Ces déplacements déstabilisent la région et menacent la sécurité mondiale. Les réfugiés sont livrés à eux-mêmes du fait des politiques des Taliban et de l'inaction de la communauté internationale. Une réponse mondiale coordonnée est nécessaire pour répondre à leurs besoins immédiats et garantir leur sécurité et leur dignité à long terme.

Les violations des droits humains commises par les Taliban restent très préoccupantes, marquées par des disparitions forcées, des exécutions extrajudiciaires, des actes de torture et des détentions arbitraires, en particulier contre d'anciens fonctionnaires et membres des forces

de sécurité nationales afghanes. Des civils sont détenus et torturés sur la base d'accusations selon lesquelles ils seraient liés au Front national de résistance ou à Daech. Les retraités sont privés de leur pension, les salaires des femmes sont retenus ou réduits et les communautés hazara et chiite se voient interdire de pratiquer leurs cérémonies religieuses. Les mariages forcés et les mariages d'enfants sont en hausse. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan s'est vu interdire l'entrée dans le pays. Il y a deux jours à peine, les campagnes de vaccination contre la poliomyélite ont été interrompues. En outre, une nouvelle loi de moralité codifie des politiques oppressives en vertu d'une interprétation déformée de la charia, touchant tous les citoyens afghans, hommes et femmes.

Les inquiétudes concernant la présence de groupes terroristes et de combattants terroristes étrangers sous le contrôle des Taliban font craindre que l'Afghanistan ne redevienne une plaque tournante du terrorisme, menaçant ainsi la sécurité nationale et mondiale. Les attaques ciblées contre les communautés hazara et chiites se poursuivent sans relâche. La semaine dernière encore, 14 Hazara chiites ont été tués et six autres blessés dans un attentat, démontrant l'incapacité des Taliban à protéger les groupes vulnérables. Cette attaque met en évidence l'aggravation de la persécution visant la minorité hazara et l'incapacité des Taliban à assurer la sécurité, ce qui déstabilise encore davantage le pays.

Politiquement, le régime des Taliban ne représente pas la volonté du peuple afghan et ne reflète pas les vraies valeurs islamiques ou la culture de notre peuple. Ils ont déformé les lois islamiques pour imposer une idéologie cruelle, prenant le peuple afghan en otage.

Dans ce contexte, je voudrais tout d'abord saluer les efforts des acteurs régionaux et internationaux que je remercie, notamment les réunions de Doha organisées sous l'égide de l'ONU, les résolutions du Conseil de sécurité et les déclarations des représentants spéciaux des pays de la région, de l'Organisation de coopération de Shanghai, de l'Organisation de la coopération islamique et des membres du Conseil de sécurité, ainsi que leurs déclarations conjointes à la presse. Cependant, malgré ces nobles efforts, nous devons nous demander si le monde en fait assez. En tant que communauté internationale, sommes-nous vraiment à la hauteur de l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés ?

En réalité, l'Afghanistan n'est pas seulement une crise nationale. Ce qui se passe dans mon pays a des implications mondiales et nécessite une approche internationale

unie et cohérente, ainsi qu'une forte volonté politique internationale. Si nous saluons les efforts déployés dans le cadre des réunions des envoyés spéciaux organisées à Doha, qui visent à définir une approche cohérente et unie du dialogue international sur l'Afghanistan, le processus est malheureusement détourné et saboté par les Taliban qui y posent des conditions préalables, écartant la thématique des droits humains et les voix des femmes afghanes. Il existe de sérieuses inquiétudes quant au risque de normalisation sans progrès concrets sur les questions fondamentales.

Pour éviter toute nouvelle dérive, il faut recentrer le processus sur la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le rapport d'évaluation indépendant (voir S/2023/856) en adoptant un plan d'action transparent assorti de critères de référence précis. Cela nécessite la nomination d'un envoyé spécial chargé de diriger les efforts régionaux et internationaux et de faciliter un véritable dialogue national afin d'établir un système de gouvernance légitime qui reflète la volonté du peuple, respecte l'état de droit et garantit la participation pleine et entière des femmes. Une approche internationale unie est essentielle pour créer un gouvernement inclusif et représentatif où les droits des femmes sont respectés et où leur voix est entendue.

Pour terminer, c'est à l'aune du sort de l'Afghanistan que sera jugée la volonté de la communauté internationale et du Conseil de protéger les plus vulnérables et de respecter les principes que nous nous sommes engagés à défendre. Je voudrais terminer mon intervention en mettant en exergue les appels à l'action urgents suivants.

Premièrement, l'aide humanitaire doit être augmentée et pérennisée. Les besoins humanitaires de l'Afghanistan sont immenses et vont croissants. Nous appelons tous les pays donateurs à revoir à la hausse leurs contributions d'aide et à continuer d'appuyer les interventions vitales par le biais de mécanismes de surveillance transparents.

Deuxièmement, les droits des femmes doivent être rétablis. L'Afghanistan ne peut se relever ou se reconstruire sans ses femmes. La communauté internationale doit exiger le plein rétablissement des droits des femmes, y compris leur droit à l'éducation, à l'emploi et à la vie publique sous toutes ses formes. Les femmes sont la clef pour réaliser le potentiel de l'Afghanistan, et leur exclusion est une violation qui ne saurait être tolérée.

Troisièmement, il faut s'attaquer à la crise migratoire. La crise des réfugiés afghans exige une réponse

mondiale coordonnée. Les pays voisins ne peuvent pas assumer seuls ce fardeau. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'accroître son soutien aux réfugiés afghans et d'œuvrer en faveur de solutions à long terme qui garantissent la sécurité, la dignité et des perspectives d'avenir. Tout en remerciant les pays voisins qui accueillent des réfugiés, nous appelons également à la protection de leurs droits humains fondamentaux, conformément aux droit international humanitaire.

Quatrièmement, les Taliban doivent rendre des comptes. La communauté internationale doit utiliser tous les mécanismes juridiques disponibles pour amener les Taliban à répondre de leurs violations des droits humains et de leurs crimes, en particulier de la violence systématique et des politiques d'apartheid fondées sur le genre qu'ils pratiquent contre les femmes et les filles en Afghanistan.

Cinquièmement, les réunions de Doha organisées sous l'égide de l'ONU doivent avoir pour priorité de parvenir à un règlement politique global par le biais d'un dialogue national conduisant à la formation d'une structure et d'un système politiques légitimes à large assise, reflétant les aspirations de la population et bénéficiant de son soutien, afin que nous puissions parvenir à une paix, une stabilité et une prospérité durables et à long terme dans le pays. Cela nécessite de collaborer avec tous les Afghans et les forces politiques démocratiques, y compris les femmes et les représentants de la société civile, pour contribuer à apporter une solution concrète à cette crise.

Nous devons agir de manière énergique, unie et déterminée pour inverser cette trajectoire destructrice et redonner espoir aux millions d'Afghans qui continuent de souffrir. Il ne s'agit pas seulement d'un impératif moral, mais d'une responsabilité que nous partageons tous en tant que membres de la communauté internationale. Ne laissons pas tomber le peuple afghan. Ne laissons pas tomber les générations futures. C'est maintenant qu'il faut agir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Iravani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué et de présider cette importante séance. Nous remercions également M^{me} Otunbayeva et M^{me} Bahous de leurs exposés éclairants.

Nous prenons note du récent rapport du Secrétaire général (S/2024/664), qui souligne les graves difficultés économiques et humanitaires du pays, 23,7 millions de personnes ayant toujours besoin d'aide. La situation

reste une source de profonde préoccupation pour les pays voisins directement touchés par la crise humanitaire. L'Iran, en particulier, est confronté à des problèmes liés à l'afflux de migrants illégaux. Depuis le retrait irresponsable des États-Unis en août 2021, les migrations massives en provenance d'Afghanistan font peser un lourd fardeau sur notre pays, déjà mis à rude épreuve par des sanctions unilatérales illégales. Plus de 6 millions d'Afghans vivent actuellement en Iran, et le coût annuel qui y est associé dépasse les 10 milliards de dollars. Cependant, la communauté internationale ne se préoccupe guère de cette question urgente. La communauté internationale doit fournir un soutien adéquat et durable à des pays tels que l'Iran et le Pakistan, qui subissent de plein fouet les difficultés actuelles en Afghanistan.

L'Iran reste par ailleurs profondément préoccupé par le problème persistant des stupéfiants. Bien que les autorités de facto aient exprimé leur volonté de collaborer avec la communauté internationale, les questions des moyens de subsistance alternatifs ainsi que de la prévention et du traitement de la toxicomanie restent gravement sous-financées. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, la lutte contre les stupéfiants doit faire l'objet d'une attention et d'une mobilisation urgentes pour garantir la sécurité et la stabilité économique du peuple afghan. Nous nous félicitons des résultats de la récente réunion de Doha, durant laquelle les parties ont décidé de créer un groupe de travail sur les stupéfiants. L'Iran est prêt à participer activement au fonctionnement de ce mécanisme.

L'Iran demeure profondément alarmé par la menace croissante que pose l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, qui continue de commettre des attaques et de diffuser de la propagande, mettant en péril la sécurité et la stabilité du pays et de la région. Nous condamnons avec la plus grande fermeté le récent attentat terroriste perpétré par Daech, qui ciblait spécifiquement les communautés chiites hazara. Nous appelons de nouveau les autorités de facto à honorer la responsabilité qui leur incombe de combattre le terrorisme de manière égale et de démanteler tous les groupes terroristes.

Les mesures restrictives imposées aux filles, aux femmes et aux minorités ethniques, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation et la spoliation de leurs droits politiques et sociaux, sont profondément préoccupantes. Nous appelons les autorités de facto à reconsidérer leurs politiques et à lever toutes ces mesures restrictives. L'Iran reste déterminé à coopérer avec les autorités de facto pour soutenir le peuple afghan, car c'est essentiel

pour assurer la paix et la stabilité dans le pays et dans l'ensemble de la région. Nous sommes également déterminés à travailler en étroite collaboration avec les pays voisins, les partenaires et l'ONU pour promouvoir une paix et une sécurité durables en Afghanistan. Dans ce contexte, l'Iran prévoit d'accueillir la troisième réunion quadripartite au niveau des ministres des affaires étrangères, à laquelle participeront l'Iran, la Chine, le Pakistan et la Russie, au cours de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale. Cette réunion portera sur la coordination des efforts menés en collaboration avec les autorités afghanes afin de promouvoir la paix et la stabilité dans le pays.

Enfin, les avoirs gelés de l'Afghanistan doivent être restitués sans conditions politiques, et les sanctions ne doivent pas entraver les efforts visant à relancer son économie, comme l'a demandé le Secrétaire général. En outre, les pays occidentaux, qui ont occupé l'Afghanistan pendant plus de 20 ans et se sont ensuite retirés de manière irresponsable, doivent honorer l'engagement qu'ils ont pris de contribuer à la reconstruction de l'économie afghane et à la lutte contre le terrorisme. Nous reconnaissons le rôle essentiel joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan et appuyons pleinement les efforts que déploie la Représentante spéciale pour exécuter le mandat de la MANUA. Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport, le chemin à parcourir sera long et difficile. Pour réussir, il faudra de la patience et la volonté de mettre en place une approche progressive afin de renforcer la confiance au fil du temps.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Kazakhstan.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence slovène du Conseil de sécurité d'avoir organisé cette importante séance aujourd'hui. Je tiens également à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, M^{me} Roza Otunbayeva, de son exposé. Nous avons aussi écouté très attentivement les déclarations faites par les autres intervenantes.

La sécurité, la paix et le progrès en Afghanistan sont des priorités importantes de la politique étrangère du Kazakhstan et des pays d'Asie centrale. L'évaluation indépendante présentée au Conseil de sécurité (voir S/2023/856) est un point de repère important pour nos délibérations. Le Kazakhstan suit strictement la position du Conseil de sécurité sur la question de la reconnaissance internationale des Taliban. Pourtant, le peuple afghan a aujourd'hui besoin du soutien de ses voisins, de

ses partenaires et des organisations internationales. Nous ne pouvons pas permettre que la misère, la pauvreté et la faim perdurent dans ce pays qui souffre depuis longtemps.

À cet égard, l'intégration de l'Afghanistan dans le système économique régional est bénéfique à la fois pour l'Asie centrale, pour l'Afghanistan lui-même et pour la communauté internationale. Le Kazakhstan et ses voisins ont activement développé des liens économiques pour venir en aide au peuple afghan. Le Kazakhstan est l'un des 10 premiers partenaires commerciaux de l'Afghanistan. Pour établir une coopération économique, nous avons ouvert la Maison du commerce du Kazakhstan dans la province d'Hérat, à la suite de divers échanges commerciaux bilatéraux. L'année dernière, à Astana, nous avons organisé une exposition de produits afghans. Le Kazakhstan prévoit de porter ses échanges commerciaux avec l'Afghanistan à 3 milliards de dollars dans un avenir proche. Le Kazakhstan continue de fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan et coopère activement avec les organismes des Nations Unies, notamment le Programme alimentaire mondial. Nous sommes un fournisseur fiable de blé et de céréales et participons à divers projets d'approvisionnement.

Le Président de mon pays, Kassym-Jomart Tokayev, a proposé d'établir à Almaty un centre régional pour le développement durable en Asie centrale et en Afghanistan. Ce centre vise, entre autres objectifs, à renforcer l'économie afghane pour promouvoir le développement durable, y compris la création d'emplois pour les jeunes Afghans, et à développer les échanges et le commerce pour intégrer l'Afghanistan dans la région d'Asie centrale. Tous les pays d'Asie centrale soutiennent cette initiative. Nous partageons tous l'inquiétude de la communauté internationale quant au sort misérable des femmes et des filles en Afghanistan. Cependant, nous pensons que la stabilité économique créera, au fil du temps, les conditions d'une transformation politique progressive de l'Afghanistan, avec l'émergence des droits des femmes. Seule une interaction étroite, et non l'isolement, accélérera ce processus. Les activités relatives aux programmes doivent être structurées et bien coordonnées par tous les organismes des Nations Unies et les pays donateurs pour réaliser pleinement la devise du Secrétaire général : « Unis dans l'action ».

Les réunions des envoyés spéciaux à Doha ont confirmé l'importance du dialogue entre la communauté internationale et les Taliban, principalement dans les domaines commercial, économique et humanitaire. Les États d'Asie centrale aident déjà activement le peuple

afghan. Nous appelons la communauté internationale à aider l'Asie centrale à aider l'Afghanistan, et le centre proposé pourrait être un outil viable pour ce faire. Nous nous associons à la vision commune d'un Afghanistan pacifique, démocratique et prospère, conformément à la Charte des Nations Unies.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Parvathaneni (Inde) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance très importante. Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M^{me} Otunbayeva, de son exposé, et d'avoir informé le Conseil de sécurité de l'évolution récente de la situation. Nous avons également écouté très attentivement les vues et les observations très utiles de la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Sima Sami Bahous, ainsi que celles de l'intervenante de la société civile, M^{me} Mina.

L'Inde entretient des liens civilisationnels avec le peuple afghan, son voisin immédiat. Ces échanges historiques entre les peuples ont forgé les liens indéfectibles d'une relation spéciale. C'est la base de notre coopération avec l'Afghanistan aujourd'hui.

L'Inde suit de près la situation en Afghanistan et participe activement aux efforts régionaux et internationaux visant à maintenir la stabilité et la paix dans ce pays. Notre participation aux réunions de l'ONU à Doha, au processus de Moscou et à d'autres instances reflète les efforts que nous déployons pour garantir la paix et la stabilité en Afghanistan. L'Inde a également rejoint les deux groupes de travail de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur la lutte contre les stupéfiants et la promotion du secteur privé en Afghanistan.

Le Conseil, par sa résolution 2593 (2021), a exigé que le territoire afghan ne soit pas utilisé pour menacer ou attaquer tout autre pays et a réaffirmé qu'il importe de combattre le terrorisme en Afghanistan. Cela continue à guider l'approche de la communauté internationale de la lutte contre cette menace. La résolution demande à tous les donateurs et aux acteurs humanitaires internationaux d'apporter une aide humanitaire à l'Afghanistan : cela doit rester une priorité mondiale commune.

L'Inde collabore avec divers organismes des Nations Unies pour apporter une aide au peuple afghan dans les domaines de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'éducation, de la lutte contre les stupéfiants, du sport et du renforcement des capacités. Depuis 2001, l'Inde s'emploie résolument à reconstruire l'Afghanistan.

Notre partenariat pour le développement comprend plus de 500 projets répartis dans toutes les provinces d'Afghanistan. Depuis août 2021, nous avons livré 27 tonnes d'articles de secours, 50 000 tonnes de blé, 40 000 litres de pesticides et plus de 300 tonnes de médicaments et de matériel médical, en plus des 1,5 million de doses de vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19) pendant la pandémie.

L'Inde maintient des programmes de bourses destinés aux étudiants afghans et, depuis août 2021, a accueilli 2 260 étudiants afghans, dont 300 filles. Trois mille étudiants afghans suivent un enseignement en Inde, tandis que près d'un millier le font en ligne. La signature du contrat de développement du port de Chabahar, entre l'Inde et l'Iran, est un accord à long terme. Il s'agit d'une expression visible de notre intention de favoriser la croissance des échanges commerciaux bilatéraux, et cela peut également répondre aux besoins de connectivité de l'Afghanistan.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement indéfectible de l'Inde au peuple afghan ami. L'Inde se réjouit à la perspective de continuer à travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes et mettra tout en œuvre, dans le cadre des efforts de la communauté internationale, pour appuyer la société afghane dans sa quête de paix, de stabilité, de développement et de prospérité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Turkménistan.

M^{me} Ataeva (Turkménistan) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Mission permanente de la Slovénie auprès de l'Organisation des Nations Unies d'avoir organisé cette séance très importante. Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, M^{me} Roza Otunbayeva, de son exposé et de son analyse.

Le rapport du Secrétaire général (S/2024/469) au Conseil de sécurité, publié le 13 juin, indique clairement que la situation en Afghanistan est compliquée et que les besoins humanitaires restent pressants.

Tout en participant activement au processus de Doha, nous pensons que les solutions clefs doivent être trouvées par les acteurs régionaux, en particulier les pays d'Asie centrale, pour lesquels la paix et la sécurité en Afghanistan sont impératives. Le Turkménistan accorde une attention particulière à ses relations avec l'Afghanistan, en investissant dans la stabilité économique de ce

pays voisin, ainsi que dans le bien-être et l'unité du peuple afghan. Nous apportons une aide constante à ce pays frère en construisant et en reconstruisant des infrastructures sociales et en envoyant des convois humanitaires. Le 11 septembre, il y a tout juste une semaine, le Turkménistan a envoyé à ce pays voisin une nouvelle cargaison humanitaire contenant des produits alimentaires et agricoles, des matériaux de construction, de l'huile diesel et de l'essence.

L'exécution de projets d'infrastructure de grande ampleur en Afghanistan, en particulier dans des domaines d'importance vitale tels que l'énergie et les transports, est un facteur prioritaire pour la stabilisation politique et la relance économique et sociale de ce pays, ainsi que pour sa participation fructueuse aux échanges régionaux et mondiaux.

À cet égard, je voudrais appeler l'attention du Conseil sur un certain nombre d'inaugurations qui ont eu lieu le 11 septembre à la frontière entre le Turkménistan et l'Afghanistan. Il s'agit en particulier du lancement officiel de la construction du tronçon Serhetabat-Hérat du gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde et de la ligne de communication par fibre optique sur le même tracé ; du début de la construction du poste de compression Shatlyk-1 pour le gazoduc dans la province de Mary, au Turkménistan ; de l'ouverture du pont ferroviaire le long de la voie ferrée Serhetabat-Turghundi, ainsi que du lancement de la section Turghundi-Sanabar de la voie ferrée jusqu'à Hérat et d'un complexe d'entrepôts de ports secs à la gare de Turghundi en Afghanistan ; et du lancement de la centrale électrique de Nur-ul-Jihad dans la province d'Hérat, dans le cadre de la première phase du projet de transmission d'électricité entre le Turkménistan, l'Afghanistan et le Pakistan.

Tous ces projets et activités d'appui créeront 12 000 emplois en Afghanistan et généreront plus d'un milliard de dollars de recettes annuelles, ce qui aura une incidence positive sur les transports bilatéraux et interrégionaux et sur la connectivité énergétique. Ces évolutions sont la projection concrète de la politique de neutralité permanente et positive du Turkménistan, dont l'objectif est de promouvoir la paix et de renforcer la sécurité régionale et mondiale.

Le Turkménistan continuera d'intensifier sa coopération économique et sociale avec l'Afghanistan et de fournir une assistance humanitaire au peuple afghan, en appuyant les efforts internationaux à cet égard. Le peuple afghan, comme n'importe qui d'autre, mérite de vivre dans la paix et la stabilité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouzbékistan.

M. Lapasov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions la présidence slovène du Conseil de sécurité d'avoir organisé la présente séance. Je tiens également à exprimer notre gratitude à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M^{me} Otunbayeva, et à la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Bahous, pour leurs exposés si détaillés sur la situation en Afghanistan.

En tant que proche voisin de l'Afghanistan, l'Ouzbékistan a été et reste favorable à l'établissement d'un dialogue ouvert, égal, pragmatique et mutuellement bénéfique avec Kaboul. À cet égard, le Président de l'Ouzbékistan, M. Shavkat Mirziyoyev, donne une priorité particulière à cet aspect de la politique étrangère du pays et fait tout son possible pour appuyer le peuple afghan et aider les Afghans à surmonter la période difficile de la reconstruction postconflit.

Nous pensons que, pour instaurer une paix à long terme en Afghanistan, il faut accorder l'attention voulue à la reconstruction de l'économie nationale et à l'exécution de projets à grande échelle dans les domaines de l'énergie et des transports. Parmi ces projets figure la construction de la ligne ferroviaire Termiz-Mazar-e Charif-Kaboul-Peshawar. L'itinéraire proposé par la partie ouzbèke traverse les zones les plus densément peuplées de l'Afghanistan, où se concentre la majeure partie de la population du pays. Huit des 10 plus grandes villes et provinces afghanes en termes de population sont situées à proximité de ce couloir.

Nous attachons une grande importance à la coopération avec le Gouvernement intérimaire en vue d'étendre les cultures de substitution, de fournir des engrais et des technologies et de former les agriculteurs afghans. L'Ouzbékistan a établi une certaine coopération avec la partie afghane à cette fin. Non seulement il fournit une aide humanitaire à l'Afghanistan, il a également construit un centre international de transport et de logistique dans la ville frontalière de Termiz, dont les services sont activement utilisés par les organismes des Nations Unies. Nous poursuivons également le processus de formation des jeunes Afghans au centre éducatif de Termiz. Il convient également de noter que nous travaillons avec le Gouvernement qatarien sur la question de la formation de plus d'une centaine de jeunes Afghanes en Ouzbékistan dans les professions médicales les plus demandées.

Nous pensons que le moment est venu de prendre des mesures efficaces pour reconstruire l'économie nationale et le système bancaire de l'Afghanistan. L'implication active de l'ensemble de la communauté mondiale, y compris des institutions financières internationales, est nécessaire.

La situation actuelle en Afghanistan reste complexe et imprévisible. Si les efforts du Gouvernement intérimaire en matière de maintien de la sécurité, de lutte contre la corruption, la toxicomanie, la contrebande et dans un certain nombre d'autres domaines sont louables, il reste des points d'interrogation concernant les droits humains, en particulier le droit des femmes et des filles à l'éducation et au travail, et la protection des droits des minorités nationales, de même que la formation d'un gouvernement inclusif.

Malheureusement, les approches des partenaires internationaux pour aborder ces questions sont divisées et aucun progrès visible n'a encore été réalisé à cet égard. Il convient toutefois de signaler que les discussions sur ces questions n'ont pas cessé, y compris avec la partie afghane, ce qui, à notre avis, constitue déjà une évolution positive.

Pour terminer, je voudrais à nouveau remercier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan des efforts qu'elle déploie en vue de la reconstruction globale de l'Afghanistan et exprimer notre volonté de participer à un dialogue constructif et productif avec la communauté internationale sur la trajectoire de l'Afghanistan.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à tout d'abord vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que la délégation slovène, de votre présidence très réussie du Conseil de sécurité ce mois-ci. Nous nous félicitons du dernier rapport du Secrétaire général (S/2024/664) sur la situation en Afghanistan et de l'exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M^{me} Roza Otunbayeva. Nous saluons sa direction avisée et les efforts qu'elle déploie pour promouvoir la normalisation en Afghanistan dans des circonstances très difficiles. Nous nous félicitons également de l'exposé instructif de M^{me} Sima Sami Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes.

Trois ans après la prise du pouvoir par les Taliban en Afghanistan, la situation dans ce pays reste catastrophique, ce qui est une source de vive préoccupation. Au

total, 23,7 millions d'Afghans vivent dans la plus grande pauvreté et ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. La communauté internationale a l'obligation de fournir cette aide humanitaire sans conditions. Malheureusement, le Plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Afghanistan a reçu moins de 25 % des 3,06 milliards de dollars demandés. Ce plan doit être financé par tous les moyens possibles, pour le bien du peuple afghan.

Le Pakistan appuie également la relance économique de l'Afghanistan, notamment celle du système bancaire afghan : il s'agit notamment de résoudre la crise des liquidités et de créer des conditions permettant de débloquer les réserves nationales de l'Afghanistan. Nous restons déterminés à développer nos relations commerciales avec l'Afghanistan et à mettre en œuvre les projets d'infrastructure et de connectivité régionale prévus, qui ont été mentionnés ici par certains des orateurs qui m'ont précédés.

Le Pakistan a été le premier à préconiser un dialogue soutenu avec le Gouvernement intérimaire afghan. Nous nous félicitons de la participation du Gouvernement au processus de Doha mis en place par le Secrétaire général et de la création des deux groupes de travail, sur la lutte contre les stupéfiants et le secteur privé, à la troisième réunion de Doha. Le Pakistan souhaite prendre la codirection du groupe de travail sur le secteur privé.

Cependant, il est clair que l'Afghanistan est loin de la normalisation, trois ans après l'arrivée au pouvoir des Taliban. Il n'y aura pas de normalisation tant que les problèmes fondamentaux qui assaillent l'Afghanistan ne seront pas abordés : le terrorisme, les droits humains, l'exclusion politique, l'immigration illégale des Afghans et le problème des réfugiés afghans. Le terrorisme en Afghanistan et depuis son territoire constitue la menace la plus grave pour le pays, la région et le monde.

Le trente-quatrième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions (voir S/2024/556) présenté au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés illustre les dimensions inquiétantes de la menace terroriste émanant de l'Afghanistan. Alors que le Gouvernement intérimaire afghan combat l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, c'est-à-dire Daech, sans réel succès pour l'heure, d'autres groupes terroristes tels qu'Al-Qaida, le Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP) et d'autres sont non seulement présents en Afghanistan, mais semblent également y avoir trouvé

refuge et protection de la part du Gouvernement intérimaire afghan.

Le TTP, que nous appelons Fitna al-Khawarij, au Pakistan, est une organisation qui inquiète particulièrement le Pakistan et qui devrait préoccuper l'ensemble de la région et du monde. Le TTP, qui compte environ 6 000 combattants et 50 000 membres de leurs familles, est aujourd'hui la plus grande organisation terroriste désignée comme telle en Afghanistan. Il a trouvé refuge à proximité des frontières pakistanaises. De là, le TTP mène presque quotidiennement des attaques terroristes contre le Pakistan. Des centaines de soldats et de civils pakistanais sont tombés en martyrs. Nous avons des preuves concrètes qu'au moins une partie des infiltrations et des attaques transfrontières du TTP sont facilitées par des éléments du Gouvernement intérimaire afghan. Le TTP est également soutenu par le principal adversaire du Pakistan. Il a reçu certaines des armes modernes acquises par les Taliban à partir des stocks laissés par les forces étrangères qui se sont retirées. Certains commandants du Gouvernement intérimaire afghan ont même encouragé des accrochages frontaliers avec les forces pakistanaises, faisant des victimes de part et d'autre.

Bénéficiant de la protection du Gouvernement intérimaire afghan, le TTP est en train de devenir une organisation faïtière pour d'autres groupes terroristes, dont les objectifs sont la déstabilisation de pays voisins de l'Afghanistan. Le TTP se coordonne également avec des groupes sécessionnistes tels que la brigade Majid. Et, compte tenu de sa longue association avec Al-Qaïda, le TTP ne tardera pas à devenir le fer de lance des objectifs terroristes régionaux et mondiaux d'Al-Qaïda. Par conséquent, ceux de nos amis qui pensent que l'EIL-K/Daech est la seule menacés qui pèse sur eux devraient également se préoccuper de la menace que pourrait représenter un renforcement du TTP dans un avenir assez proche. Pour sa part, le Pakistan prendra des mesures au niveau national et coopérera avec les organisations régionales et internationales pour éliminer la menace émanant du TTP et des groupes qui lui sont associés.

Comme la plupart de ses voisins et des membres la communauté internationale, le Pakistan voudrait également promouvoir une plus grande inclusion politique en Afghanistan. Cela permettrait d'améliorer les perspectives de stabilité et de normalisation en Afghanistan. De même, nous partageons les préoccupations de la communauté internationale concernant les violations des droits humains, en particulier des droits des femmes et des filles, commises par le Gouvernement intérimaire afghan, qui

n'a pas tenu les engagements qu'il avait pris concernant les femmes et les filles, de même que ses engagements en matière de lutte contre le terrorisme. Au lieu d'assouplir les restrictions qui existaient déjà, le Gouvernement intérimaire afghan a redoublé de misogynie en adoptant de nouveaux décrets visant à réduire littéralement au silence les femmes et les filles. Nous sommes particulièrement révoltés par le fait que l'islam est invoqué pour justifier ces mesures odieuses. Ces politiques rétrogrades et obscurantistes violent les principes de notre religion éclairée, qui a été la première à défendre l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.

Le Pakistan a été le premier et le plus ardent défenseur d'un dialogue constructif avec le régime taliban, mais nous ne devons pas donner l'impression qu'il peut monter ses voisins et les membres de la communauté internationale les uns contre les autres pour faire fi de ses propres obligations et poursuivre des politiques qui constituent à la fois une violation des obligations internationales de l'Afghanistan et une source d'instabilité aux niveaux national, régional et mondial. Malheureusement, les objectifs de la communauté internationale concernant l'Afghanistan ne semblent plus très clairs. Le dialogue n'est pas une fin en soi. Si nous ne savons pas où nous allons, nous n'y arriverons jamais. Nous devons nous efforcer de prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir la normalité en Afghanistan et, à terme, réintégrer le pays dans la communauté internationale.

À cette fin, nous proposons que la communauté internationale s'appuie sur le rapport (voir S/2023/856) du Coordonnateur spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Feridun Sinirlioglu, qui propose une feuille de route énonçant des mesures réciproques à mettre en œuvre, d'une part, par le Gouvernement intérimaire afghan en matière de lutte contre le terrorisme, de droits humains et d'inclusion politique, et d'autre part, par la communauté internationale en matière de relance économique et de développement, et, à terme, d'allègement des sanctions et de reconnaissance politique.

En termes d'histoire, de géographie, d'appartenance ethnique, de langue, de foi et de culture, aucun pays n'est plus proche du Pakistan que l'Afghanistan. Nous éprouvons une sympathie et une affection sans limites pour nos frères et sœurs afghans. La paix, la stabilité et le développement de nos deux nations sont inextricablement liés. Nous continuerons d'œuvrer, aux niveaux bilatéral, régional et international, pour atteindre ces objectifs mutuellement bénéfiques pour nos deux peuples.

La séance est levée à 12 h 35.